

Emetteur :



Arrangeur et Chef de file :



DOCUMENT D'INFORMATION

EMPRUNT OBLIGATAIRE A TRANCHES MULTIPLES ALIOS FINANCE CAMEROUN 2025

Tranche A

5 MILLIARDS FCFA
6,00%
BRUT/ AN SUR 3 ANS

Tranche B

5 MILLIARDS FCFA
7,00%
BRUT/ AN SUR 5 ANS



Montant de l'opération : **10 000 000 000 FCFA**
Prix de l'obligation : **10 000 FCFA**

COSUMAF - APE - 04/25

Syndicat de placement :



TABLE DES MATIERES

PARTIE 1. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL	3
1.1. ABREVIATIONS	4
1.2. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION	5
1.3. LISTE DES TABLEAUX	6
1.4. LISTE DES FIGURES	7
1.5. AVERTISSEMENT	8
1.6. RESTRICTIONS	9
1.7. PREAMBULE	10
PARTIE 2. ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION	11
2.1. L'EMETTEUR	12
2.2. L'ARRANGEUR	13
2.3. LE CONSEIL JURIDIQUE	14
2.4. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES	15
PARTIE 3. PRESENTATION DU CADRE GENERAL DE L'OPERATION	17
3.1. CONTEXTE DE L'OPERATION	18
3.2. OBJET DE L'OPERATION & DESTINATION DES FONDS	18-20
3.3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION	21
3.4. SECURISATION ET MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT	22-24
3.5. SYNDICAT DE PLACEMENT	25
3.6. AUTRES INDICATIONS RELATIVES A L'OPERATION	26-27
PARTIE 4. CONTEXTE MACRO ECONOMIQUE ET SECTORIEL	28
4.1. CONTEXTE MACROECONOMIQUE	29
4.2. GENERALITES SUR LA NOTION DE CREDIT-BAIL	30-31
4.3. EVOLUTION DU MARCHE DU CREDIT-BAIL AU CAMEROUN	32-34
4.4. POTENTIEL ET OPPORTUNITES DE MARCHE	35
PARTIE 5. PRESENTATION DE L'EMETTEUR	36
5.1. INFORMATIONS GENERALES	37-40
5.2. CREDAF GROUP – UNE NOUVELLE VISION STRATEGIQUE POUR ALIOS	41
5.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DE L'EMETTEUR	42-42
5.4. LES PRODUITS ET SERVICES DE L'EMETTEUR	46-48
PARTIE 6. PERFORMANCES COMMERCIALES ET FINANCIERES DE L'EMETTEUR	
6.1. PERFORMANCES COMMERCIALES	49
6.2. PERFORMANCES FINANCIERES	50-52
PARTIE 7. PLAN DE DEVELOPPEMENT 2023 - 2028	53-57
PARTIE 8. LES FACTEURS DE RISQUE	58-65
8.1. RISQUE DE DEFAUT	66
8.2. RISQUE DE LIQUIDITE	67
8.3. RISQUE DE TAUX D'INTERET	67
8.4. RISQUES OPERATIONNELS	67
8.5. RISQUE PAYS	68
8.6. RISQUE JURIDIQUE, DE CONFORMITE ET REGLEMENTAIRE	68
	69-70
PARTIE 9. ANNEXES	71-72

PARTIE 1. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL





1. ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

APE	Appel Public à l'Epargne
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BVMAC	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
DCU	Dépositaire Central Unique
IRCM	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
IS	Impôt sur les Sociétés
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
PME	Petites et Moyennes Entreprises
SND30	Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030

1.2. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION

En application des dispositions légales et réglementaires relatives à l'Appel Public à l'Epargne sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale, le document d'information visé doit être :

- Largement diffusé dans tous les Etats membres de la zone CEMAC
- Tenu à la disposition du public au siège social de la COSUMAF
- Tenu à la disposition du public au siège social de la BVMAC et auprès du Dépositaire Central
- Disponible dans les locaux de Alios Finance Cameroun
- Tenu à la disposition du public dans les locaux Société Générale Capital Securities Central Africa et de ceux des membres du syndicat de placement.

1.3. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Emprunts obligataires réalisés par ALIOS	17
Tableau 2 : Caractéristiques de l'opération	18
Tableau 3 : Profil d'amortissement de la Tranche A	21
Tableau 4 : Profil d'amortissement de la Tranche B	22
Tableau 5 : Syndicat de placement	23
Tableau 6 : Encours des opérations de crédit-bail entre 2011 et 2022 par type (Millions de FCFA)	33
Tableau 7 : Volume des opérations de crédit-bail entre 2011 et 2022 par acteur (En millions de F CFA)	34
Tableau 8 : Fiche signalétique	39
Tableau 9 : Informations clés	40
Tableau 10 : Structure du capital	41
Tableau 11 : Structure du conseil d'administration	44
Tableau 12 : Composition de l'équipe dirigeante	46
Tableau 13 : Evolution du portefeuille par produit	53
Tableau 14 : Physionomie du portefeuille (exposition sectorielle)	54
Tableau 15 : Compte de résultat 2024	55
Tableau 16 : Bilan économique 2024	56
Tableau 17 : Cash-flow 2024	56
Tableau 18 : Risques et engagements	57
Tableau 19 : Profil des ressources de financement	58
Tableau 20 : Ratios règlementaires	58
Tableau 21 : Ratios économiques	59
Tableau 22 : Compte de résultat prévisionnel - ALIOS 2025 – 2028	62
Tableau 23 : Ecoulement du Bilan Economique prévisionnel – ALIOS 2025 – 2028	63
Tableau 24 : Compte de résultat prévisionnel – Comptes sociaux – CREDAF GROUP	64
Tableau 25 : Bilan prévisionnel – Comptes sociaux – CREDAF GROUP	64
Tableau 26 : Compte de résultat prévisionnel – Comptes consolidés – CREDAF GROUP	65
Tableau 27 : Bilan prévisionnel – Comptes consolidés – CREDAF GROUP	65
Tableau 28 : Matrice des risques	70

1.4. LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Structuration financière de l'opération	20
Figure 2 : Profil d'amortissement de la Tranche A	21
Figure 3 : Profil d'amortissement de la Tranche B	23
Figure 4 : Schématisation du mécanisme de crédit-bail	31
Figure 5 : Encours des opérations de crédit-bail entre 2002 et 2010 (en Millions de FCFA)	32
Figure 6 : Volume des opérations de crédit-bail entre 2011 et 2022 par acteur (En millions de F CFA)	34
Figure 7 : Parts de marché moyennes par établissements entre 2011 et 2022	35
Figure 8 : Evolution du capital social en Millions de FCFA	41
Figure 9 : Nouvel organigramme d'ALIOS	48
Figure 10 : Parts de marché par établissement au 31 décembre 2024	52
Figure 11 : Evolution du portefeuille par produit	53
Figure 12 : Répartition du portefeuille client	53
Figure 13 : Risques et engagements	57
Figure 14 : Ressources de financement	58
Figure 15 : Eléments clés – Compte de résultat prévisionnel ALIOS 2025 - 2028	63

1.5. AVERTISSEMENT

Le présent Document d'Information a été préparé par Société Générale Capital Securities CEMAC (SG CAPITAL CEMAC). Il a été élaboré à titre informatif pour servir de base à l'analyse et à la prise de décision.

Ce document est destiné uniquement à des personnes comprenant pleinement les risques et avantages potentiels liés aux transactions de cette nature, à même de déterminer de façon indépendante que la transaction est appropriée étant donné leurs objectifs, expérience, ressources financières et opérationnelles et toute autre circonstance pertinente.

Il appartient aux destinataires du Document d'Information de consulter tous les conseils estimés nécessaires pour les assister dans cette détermination.

L'attention des investisseurs doit être attirée sur le fait qu'un investissement en instrument financier comporte des risques que la valeur des titres peut varier sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Emetteur.

En application aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Epargne sur le Marché Financier Régional de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, l'opération d'Emprunt Obligataire d'ALIOS Finance Cameroun a fait l'objet d'une demande d'enregistrement auprès de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Le Document d'Information de cette opération a été visé par la COSUMAF sous le numéro : COSUMAF-APE-04/25.

L'octroi par la COSUMAF d'un numéro d'enregistrement n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni l'authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée. Le Document d'Information est établi sous la seule responsabilité de l'Emetteur, seul responsable de l'exhaustivité et de l'exactitude des informations qu'il contient. Le numéro d'enregistrement n'est attribué qu'après vérification que le document d'information est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont pertinentes dans la perspective de l'opération proposée aux souscripteurs.

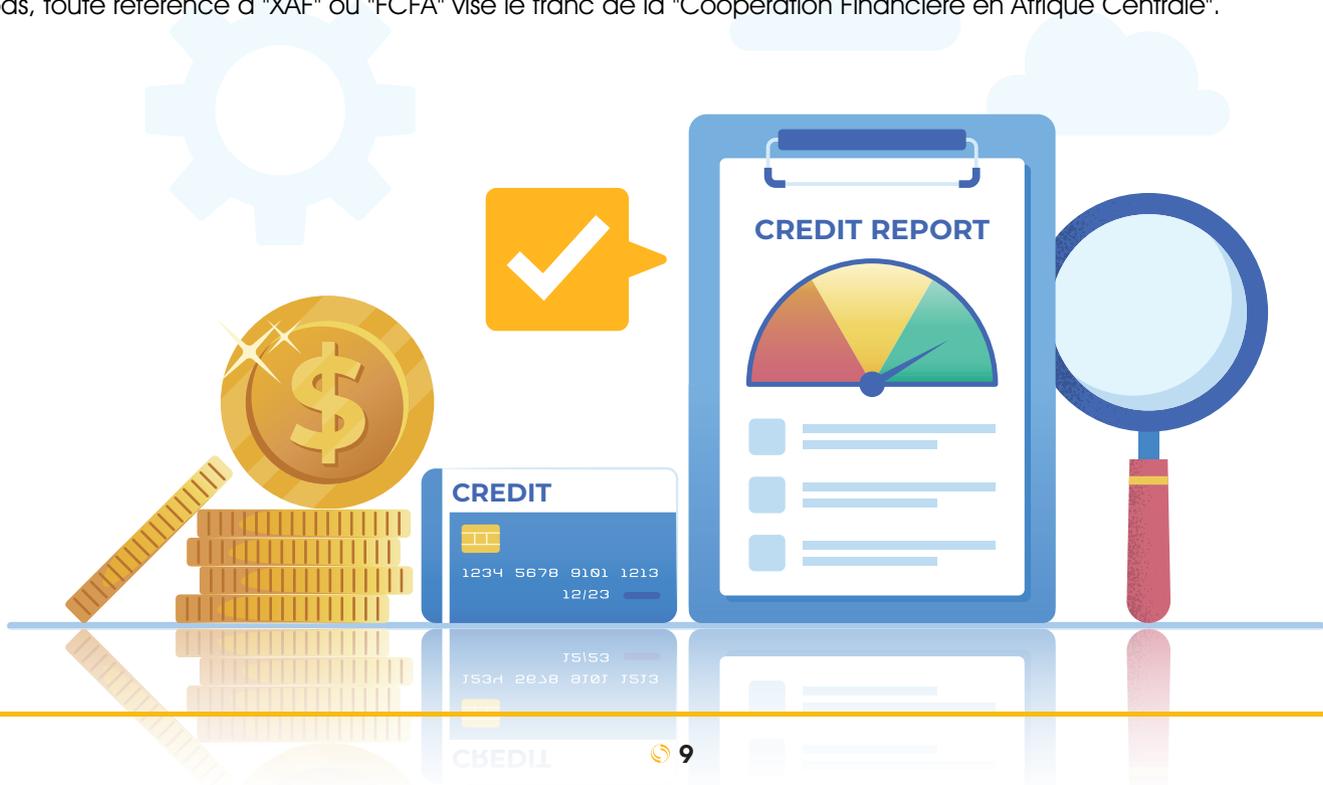
1.6. RESTRICTIONS

Le présent Document d'Information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux (ou l'achat des) Titres objets dudit document. Les personnes en possession du présent Document d'Information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'Appel Public à l'Épargne (pour les titres cotés).

Chaque établissement Agent placeur n'offrira les titres, objets du présent Document d'Information, à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il fait une telle offre.

Ni la COSUMAF, ni ALIOS Finance Cameroun, ni SG CAPITAL CEMAC, n'encourent une quelconque responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'un quelconque des membres du Syndicat de Placement.

Dans le présent Document d'Information, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement ou que le contexte ne s'y prête pas, toute référence à "XAF" ou "FCFA" vise le franc de la "Coopération Financière en Afrique Centrale".



1.7. PREAMBULE

Conformément aux dispositions du règlement général de la COSUMAF et de l'acte uniforme OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du GIE, le présent Document d'Information comporte des informations à caractère général sur ALIOS Finance Cameroun, sa situation financière, son activité et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Le présent Document d'Information a été préparée par SG CAPITAL CEMAC conformément aux modalités fixées par l'instruction de la COSUMAF prises en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de ce document a été établi sur la base d'informations recueillies sauf mention spécifique, auprès d'ALIOS Finance Cameroun par :

- Les liasses comptables et fiscales d'ALIOS Finance Cameroun pour les exercices clos aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
 - Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ALIOS Finance Cameroun du 30/05/2023 autorisant le Conseil d'Administration à procéder à un emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne par an sur la période 2023 - 2025 ;
 - Les rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux d'ALIOS Finance Cameroun pour les exercices clos aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
 - Les prévisions 2023 - 2028 telles qu'établies par le Management d'ALIOS Finance Cameroun ;
 - La documentation générale constitutive, du plan de développement 2023 - 2028 ;
 - La note d'analyse d'une agence internationale ayant conduit à l'attribution d'un rating à ALIOS Finance Cameroun par celle-ci ;
 - Les entretiens avec les personnes ressources auprès d'ALIOS Finance Cameroun, notamment la Direction Générale, la Direction Administrative et Financière, la Direction Commerciale, la Direction des Engagements, etc.
- Conformément aux textes en vigueur, le présent document sera :
- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
 - Tenu à la disposition du public au siège d'ALIOS Finance Cameroun et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions ;
 - Tenue à la disposition du public auprès de la BVMAC.

PARTIE 2. ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION



2.1. L'EMETTEUR



Direction Administrative et Financière

Tél. (237) 233 50 23 00 - Fax : (237) 233 42 12 19 - Email : cameroun@alios-finance.com

ATTESTATION DE CONFORMITE

Nous soussignés Alios Finance Cameroun, légalement représenté par son Directeur Général Adjoint Monsieur **Olivier BAMAN**, attestons à notre connaissance que les données et les informations contenues dans ce document d'information dont nous assumons la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Alios Finance Cameroun ainsi que sur les droits rattachés aux titres offerts.

Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

En foi de quoi, cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Douala, le 30 mai 2025

Olivier BAMAN

Directeur Général Adjoint

SOCCA Rue du Dr. Albert, B.P. 504 Douala-Cameroun
R.C. N° 235 Douala
Tél: (237) 33.60 23.00 Fax: (237) 33.42 12.19

2.2. L'ARRANGEUR



ATTESTATION DE L'ARRANGEUR

Nous, soussignés, **SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA (SG CAPITAL CEMAC)**, Arrangeur des opérations « ALIOS 05 6,00% brut 2025-2028 » et « ALIOS 06 7,00% brut 2025-2030 », attestons avoir effectué les diligences nécessaires, à l'effet de nous assurer de la sincérité des informations contenues dans le présent Document d'Information préparé par nos soins et sous notre responsabilité.

A notre connaissance, les données du présent Document d'Information sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les risques et les perspectives de l'Emetteur, ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.




Jean Jacques MUKOKO ELAME,
Directeur Général
Société Générale Capital
Securities Central Africa

Grassfield Building
Plateau Joss
6^{ème} étage
BP 2759
Douala- Bonaojo

Tél. +237 233 501 948
+237 233 501 944
+237 233 501 943
Fax +237 233 458 772
www.societegenerale.cm

Société Générale Capital Securities - Central Africa
Société Anonyme au capital de 500 000 000 FCFA
Siège social : Douala - Cameroun
RC/DIA/2019/B/4626
Siège social Douala

Société Générale, membre fondateur d'Ecobio, participe au recyclage du papier et a conçu ce document dans le souci d'une incidence minimale sur l'environnement.



2.3. LE CONSEIL JURIDIQUE



ATTESTATION DE CONFORMITE

Nous soussignés Cabinet d'Avocats Maître WAMBO Elisabeth, Avocate au Barreau du Cameroun, Conseil de la **Société Camerounaise de crédit Automobile (SOCCA)**, ayant pour Nom Commercial **ALIOS FINANCE CAMEROUN**, Société Anonyme au Capital Social de 2.499.200.000 FCFA (Deux Milliards quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions deux cent mille francs), dont le siège social est à Douala, Rue Alfred Saker, BP 554, immatriculée au RCCM sous le numéro :RC/DLA/1959/B/2361.

Attestons par la présente que l'opération objet de la présente note d'information, à savoir **l'Emission de l'Emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne**, est conforme tant aux dispositions statutaires de la **Société Camerounaise de crédit Automobile (SOCCA S.A)**, ayant pour Nom Commercial **ALIOS FINANCE CAMEROUN**, qu'à celles de l'Acte Uniforme OHADA sur le Droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Fait à Douala, le 30 mai 2025

Me WAMBO Elisabeth.

2.4. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**DELOITTE & TOUCHE
AFRIQUE CENTRALE**
B.P. 5393 DOUALA

PIERRE LAURENT TAMO

B.P. 512 DOUALA

**SOCIETE CAMEROUNAISE DE CREDIT AUTOMOBILE
(SOCCA)
SOCIETE ANONYME**
BP 554 Douala
République du Cameroun

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES

NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE 2025-2030

A l'Attention de Monsieur le Directeur Général,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la SOCIETE CAMEROUNAISE DE CREDIT AUTOMOBILE (SOCCA), S.A., nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières historiques et prévisionnelles contenues dans la Note d'Information établie dans le cadre de l'émission de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de 10 milliards de FCFA sur la période 2025-2030 à un taux brut de 6% par an pour la première tranche et 7% pour la deuxième tranche.

Responsabilités de la Direction de la SOCCA

La Direction de la SOCCA est responsable de l'établissement des données financières et comptables historiques et prévisionnelles contenues dans la Note d'Information. Elle est également responsable de l'identification et de la divulgation des hypothèses sur lesquelles reposent les données prévisionnelles.

Responsabilités des Commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion d'assurance raisonnable sur les informations mentionnées ci-dessus conformément aux normes suivantes :

- ISAE 3000 révisée – Missions d'assurance autres que les audits ou examens d'informations financières historiques ;
- ISAE 3400 – Examen des informations financières prévisionnelles

Ces normes requièrent que nous nous conformions et réalisons la mission de manière à obtenir une assurance raisonnable que les données financières historiques concordent avec les données figurant dans les états financiers annuels que nous avons audités et certifiés et que les hypothèses retenues constituent une base acceptable à l'établissement des données financières prévisionnelles et la traduction chiffrée de ces hypothèses est correcte.

L'ensemble des travaux que nous avons réalisés comprend les procédures suivantes :

- Rapprocher les données financières historiques portant sur les exercices 2017 à 2024 avec les données figurant dans les états financiers annuels desdits exercices qui ont été audités et certifiés par nos soins ;

SOCCA – Attestation note d'information – Emission emprunt obligataires 2025-2030

**DELOITTE & TOUCHE
AFRIQUE CENTRALE**

PIERRE LAURENT TAMO

- Comparer les estimations aux informations historiques et déterminer si elles se basent sur des plans réalistes compte tenu des capacités de la SOCCA ;
- Collecter les éléments probants étayant les hypothèses théoriques et s'assurer que ces dernières sont cohérentes avec l'objectif des informations financières prévisionnelles et qu'elles sont réalistes.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observations à formuler sur :

- la concordance des informations comptables et financières relatives aux exercices 2025 à 2028, données dans la présente note d'information avec les documents de base dont elles sont issues ;
- la conformité, dans tous ses aspects significatifs, des modalités appliquées par la société SOCCA, S.A., pour déterminer les informations prévisionnelles avec celles décrites dans le document d'information ;
- le correct établissement des données et informations prévisionnelles sur la base des hypothèses retenues par la SOCCA.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

Fait à Douala, le 11 juin 2025

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Touche Afrique Centrale

Achille WAFEU
ASSOCIE – EXPERT-COMPTABLE AGREE CEMAC
CEMAC


Pierre Laurent TAMO
ASSOCIE – EXPERT-COMPTABLE AGREE

A woman with long dark hair, wearing a white hard hat and yellow safety glasses, is smiling and looking to her right. She is holding a stack of papers. The background shows a multi-story building under construction with many windows. The sky is blue with some clouds and a bright sun in the upper left corner.

PARTIE 3. PRESENTATION DU CADRE GENERAL DE L'OPERATION

3.1. CONTEXTE DE L'OPERATION

LA SOCIETE CAMEROUNAISE DE CREDIT AUTOMOBILE en abrégé SOCCA connue sous le nom commercial ALIOS FINANCE CAMEROUN (ci-après dénommé « ALIOS ») est l'une des plus anciennes filiales du groupe ALIOS FINANCE. Créée en 1959, elle est le premier établissement financier au Cameroun. L'entreprise jouit d'un agrément délivré par le Ministère des Finances du Cameroun (MINFI).

Présente à Yaoundé, Douala, Bafoussam et Ngaoundéré, ALIOS est une référence nationale en matière de financement de véhicules et équipements à travers une large gamme de produits financiers que sont : le crédit- bail mobilier, la location longue durée (LLD), le crédit Investissement et le crédit court terme.

En 2023, le Management d'ALIOS FINANCE CAMEROUN a élaboré un plan de développement quinquennal (plan de développement 2023 - 2028) dans l'objectif de renforcer la compétitivité de son offre de financement avec une stabilisation de la prise de risque et de la qualité de son portefeuille pour consolider son leadership sectoriel.

L'agrément d'ALIOS en tant qu'Etablissement Financier ne lui permet pas de collecter les ressources auprès des clients dans le cadre de la gestion des comptes courants bancaires. Aussi, pour financer ses activités de crédit à la clientèle, ALIOS dispose de divers leviers :

Ses fonds propres économiques,

- ◆ L'endettement bancaire,
- ◆ L'endettement bilatéral (institutions internationales de financement, compagnies d'assurances etc.),
- ◆ La dette fournisseur,
- ◆ Les flux de trésorerie issus de son exploitation,
- ◆ Le recours au marché des capitaux, notamment les marchés monétaire et financier.

ALIOS FINANCE CAMEROUN a déjà réalisé **deux (2) emprunts obligataires par placement privé, quatre (4) emprunts obligataires sur le marché financier et une (1) émission sur le marché monétaire de la CEMAC.**

#	Dénomination	Catégorie	Montant recherché	Taux de souscription
1	ALIOS 2007	Placement Privé	2 000 000 000	100%
2	ALIOS 2008	Placement Privé	3 000 000 000	100%
3	ALIOS 01 5,75% 2018-2021	Appel Public à l'Epargne	8 000 000 000	108%
4	ALIOS 02 5,40% 2021-2025	Appel Public à l'Epargne	10 000 000 000	85%
5	ALIOS 03 6,50% BRUT 2023 - 2028	Appel Public à l'Epargne	3 000 000 000	43%
6	ALIOS 04 6,00% BRUT 2023 - 2026	Appel Public à l'Epargne	5 000 000 000	166%
7	ALIOS BMTN 6,35% BRUT 2023 - 2028	Placement Privé	5 000 000 000	95%
8	ALIOS BRIDGE TO BOND 5,25% BRUT 2025	Placement Privé	4 000 000 000	100%

Tableau 1 : Emprunts obligataires réalisés par ALIOS

L'opération ALIOS BRIDGE TO BOND 5,25% BRUT 2025 a été structurée en mai 2025 par Société Générale Capital Securities CEMAC, à titre transitoire dans le but de répondre au besoin urgent de liquidité de l'émetteur en prélude à l'émission obligataire faisant objet du présent document d'information.

3.2. OBJET DE L'OPERATION & DESTINATION DES FONDS

Fort du succès des précédentes opérations, ALIOS se propose de revenir sur le marché financier sous-régional avec un nouvel emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne (« APE ») d'un montant global maximum de **10 000 000 000 FCFA** (Dix Milliards de Francs CFA) réparti en deux tranches :

- ◆ Une **tranche A** : d'un montant maximum de **5 000 000 000 FCFA** d'une maturité de **3 ans** et,
- ◆ Une **tranche B** : d'un montant maximum de **5 000 000 000 FCFA** d'une maturité de **5 ans**.

L'opération a été approuvée par les instances décisionnelles d'ALIOS, en occurrence son l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2023, autorisant la Direction Générale de la société à préparer une émission obligataire par Appel Public à l'Epargne d'un montant maximum de FCFA 15 milliards par exercice destiné à financer les besoins d'exploitation en rapport avec les projections d'activités validées pour la période 2023 - 2028.

Alios Finance Cameroun a pour ambition de renforcer la compétitivité de son offre de financement avec une stabilisation des indicateurs de la qualité du portefeuille et de prise de risque pour consolider son leadership sectoriel. Cette stratégie nécessite de mobiliser des ressources par des leviers de refinancement divers, innovants et adaptés.

Dans ce sens, les fonds levés dans le cadre de cette opération seront entièrement affectés à la « Stratégie de développement à l'Horizon 2028 » de Alios Finance Cameroun intégrant le refinancement des obligations émises au titre de l'opération **ALIOS BRIDGE TO BOND 5,25% BRUT 2025**.

3.3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Les caractéristiques de l'émission obligataire par Appel Public à l'Epargne de la société sont arrêtées ainsi qu'il suit :

Nature de l'opération	Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne
Objet de l'opération	Financement du plan de développement d'ALIOS FINANCE CAMEROUN
Montant de l'émission	10 000 000 000 (Dix Milliards) FCFA répartis en deux tranches comme suit : ◆ Tranche A : 5 000 000 000 (Cinq Milliards) FCFA ◆ Tranche B : 5 000 000 000 (Cinq Milliards) FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 (dix mille) FCFA
Nombre de titres à émettre	1 000 000 (un million) obligations

3.3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Prix d'émission	Au pair, soit 10 000 FCFA par obligation
Minimum de souscription	100 000 (cent mille) FCFA soit 10 (dix) obligations
Taux de coupon	Tranche A : 6,00% brut par an Tranche B : 7,00% brut par an
Durée de l'emprunt	Tranche A : 03 (Trois) ans Tranche B : 05 (Cinq) ans
Période de différé	Six (6) mois de différé en principal à partir de la Date de jouissance
Période de souscription	La période de souscription est prévue du 09 au 21 juillet 2025. Toutefois, cette période de souscription pourra être prorogée ou réduite après une autorisation préalable de la COSUMAF.
Date de jouissance	La date de jouissance des titres est fixée à 48 heures après la clôture de l'opération.
Paiement des intérêts	Les intérêts seront payables trimestriellement, trois mois à partir de la date de jouissance des titres
Remboursement du capital	Le capital sera remboursé par trimestrialités constantes, neuf (9) mois à partir de la date de jouissance des titres
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central Unique (« DCU ») et tenus dans les livres des teneurs de comptes agréés.
Mécanisme de sécurité	<ul style="list-style-type: none">◆ Un Compte séquestre dédié au remboursement de l'emprunt et ouvert dans les livres de la Banque Agent. Ce compte sera alimenté mensuellement à hauteur d'1/3 du montant de la prochaine échéance de remboursement (Capital + Intérêts). Il doit entièrement être approvisionné au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant la date de la prochaine échéance.◆ Un Compte de paiement sera ouvert dans les livres de la Banque Agent. Ce compte sera alimenté au plus tard trois (3) jours avant la date de jouissance du montant de la prochaine échéance. C'est à partir de ce compte que le montant de l'échéance sera transféré vers la Banque de Règlement au plus tard un (1) jour avant l'échéance.◆ Nantissement du Compte séquestre et du Compte de paiement au profit des investisseurs.◆ Emission de billets à ordre d'un montant équivalent à chaque échéance de l'emprunt.

3.3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Tableau 2 : Caractéristiques de l'opération

Gouvernance du mécanisme de sécurité	Conformément à l'article 785 de l'acte uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, les porteurs d'obligations de la présente émission pourront se regrouper de plein droit pour la défense de leurs intérêts, dans une masse qui jouit de la personnalité juridique ; la masse des obligataires. L'Emetteur donne procuration aux souscripteurs de la future émission pour consulter le compte séquestre de remboursement ouvert dans les livres de la Banque teneuse de compte séquestre
Liquidité	La présente émission fera l'objet d'une cotation à la BVMAC pour en assurer la liquidité. Un contrat d'animation à signer entre l'Emetteur et une Société de Bourse viendra concourir également à la liquidité du titre sur le marché secondaire.
Clause de rachat	ALIOS FINANCE CAMEROUN se réserve le droit de racheter ses titres à tout moment selon les conditions du marché. Ces rachats seront sans conséquence pour tout souscripteur qui désirerait conserver ses titres jusqu'à l'échéance initiale et n'auront aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées
Méthodes de placement	Un syndicat de placement est mis en place et comprend outre toute Société de Bourse dûment agréée par la COSUMAF ou toute banque ayant souhaité y adhérer.



3.3. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

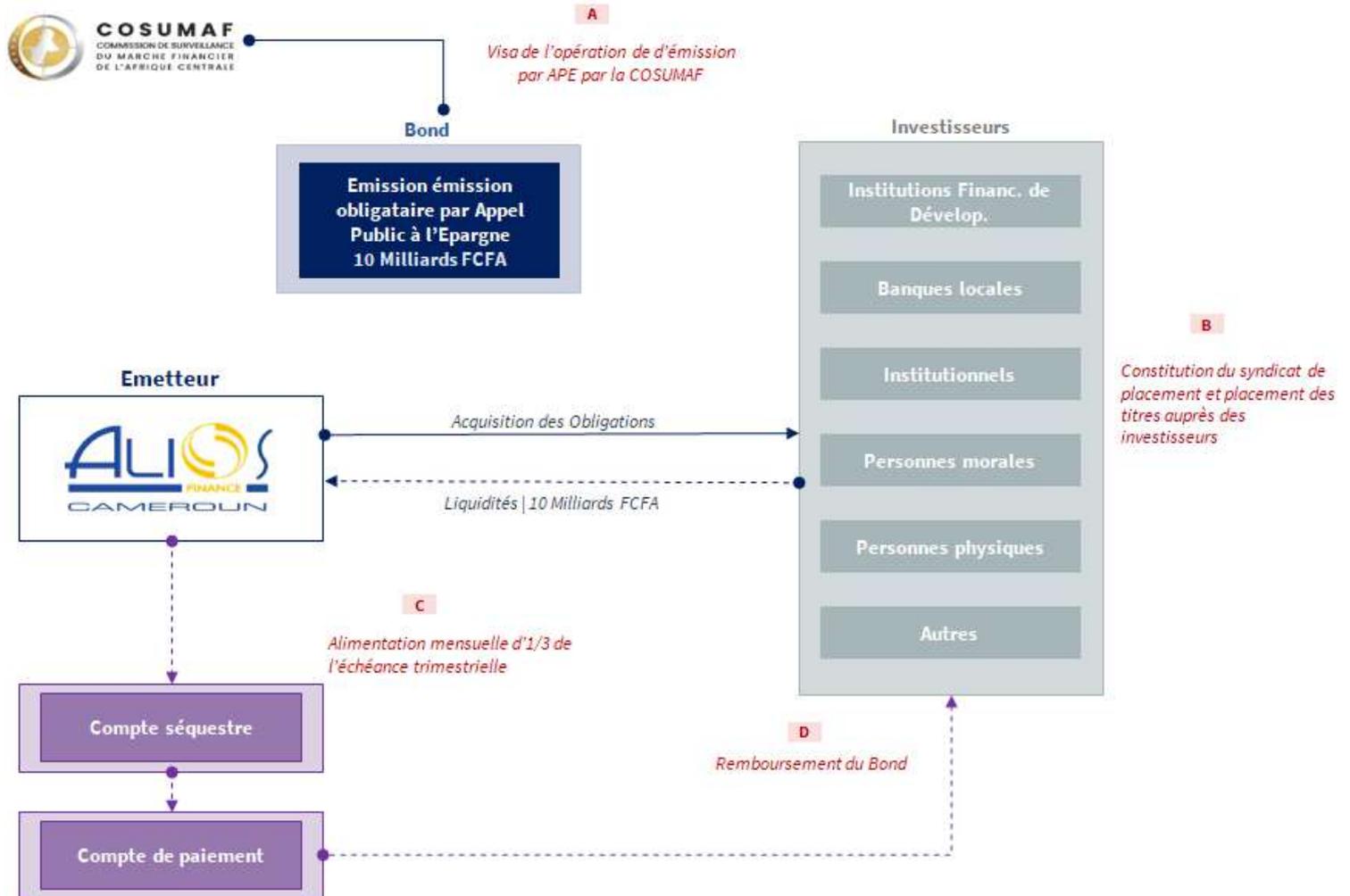


Figure 1 : Structuration financière de l'opération

3.4. SECURISATION ET MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Le mécanisme de sécurité de l'emprunt prévoit l'abondement mensuel d'un compte séquestre ouvert dans les livres de Société Générale Cameroun pour assurer le service de la dette à chaque échéance trimestrielle. Ce compte sera alimenté mensuellement à hauteur d'1/3 du montant de la prochaine échéance de remboursement (Capital + Intérêts). Il doit entièrement être approvisionné au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant la date de la prochaine échéance.

Un Compte de paiement sera ouvert dans les livres de Société Générale Cameroun. Ce compte sera alimenté au plus tard trois (3) jours avant la date de jouissance du montant de la prochaine échéance. C'est à partir de ce compte que le montant de l'échéance sera transféré vers la Banque de Règlement au plus tard un (1) jour avant l'échéance. Chaque obligation émise est amortissable trimestriellement neuf (9) mois à partir de la date de jouissance.

Année	Échéance	Montant début de période (XAF)	Intérêts bruts (en XAF)	Capital remboursé (XAF)	Trimestrialités (XAF)
2025	Trimestre 01	5 000 000 000	75 000 000	0	75 000 000
	Trimestre 02	5 000 000 000	75 000 000	0	75 000 000
2026	Trimestre 03	5 000 000 000	75 000 000	500 000 000	575 000 000
	Trimestre 04	4 500 000 000	67 000 500	500 000 000	567 000 000
	Trimestre 05	4 000 000 000	60 000 000	500 000 000	560 000 000
	Trimestre 06	3 500 000 000	52 000 500	500 000 000	552 000 000
2027	Trimestre 07	3 000 000 000	45 000 000	500 000 000	545 000 000
	Trimestre 08	2 500 000 000	37 500 000	500 000 000	537 000 000
	Trimestre 09	2 000 000 000	30 000 000	500 000 000	530 000 000
	Trimestre 10	1 500 000 000	22 500 000	500 000 000	522 000 000
2028	Trimestre 11	1 000 000 000	15 000 000	500 000 000	515 000 000
	Trimestre 12	500 000 000	7 500 000	500 000 000	507 500 000

Tableau 3 : Profil d'amortissement de la Tranche A

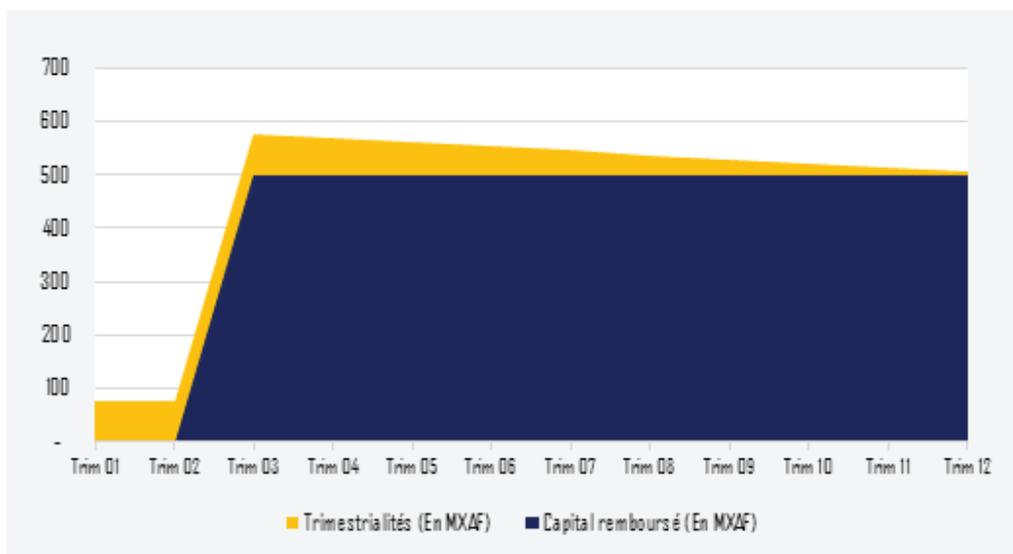


Figure 2 : Profil d'amortissement de la Tranche A

Année	Échéance	Montant début de période (XAF)	Intérêts bruts (en XAF)	Capital remboursé (XAF)	Trimestrialités (XAF)
2025	Trimestre 01	5 000 000 000	87 500 000	0	87 500 000
	Trimestre 02	5 000 000 000	87 500 000	0	87 500 000
2026	Trimestre 03	5 000 000 000	87 500 000	277 777 778	365 277 778
	Trimestre 04	4 722 222 222	82 638 889	277 777 778	360 416 667
	Trimestre 05	4 444 444 444	77 777 778	277 777 778	355 555 556
	Trimestre 06	4 166 666 667	72 916 667	277 777 778	350 694 445
2027	Trimestre 07	3 888 888 889	68 055 556	277 777 778	345 833 334
	Trimestre 08	3 611 111 111	63 194 444	277 777 778	340 972 222
	Trimestre 09	3 333 333 333	58 333 333	277 777 778	336 111 111
	Trimestre 10	3 055 555 555	53 472 222	277 777 778	331 250 000
2028	Trimestre 11	2 777 777 778	48 611 111	277 777 778	326 388 889
	Trimestre 12	2 500 000 000	43 750 000	277 777 778	321 527 778

	Trimestre 13	2 222 222 222	38 888 889	277 777 778	316 666 667
	Trimestre 14	1 944 444 444	34 027 778	277 777 778	311 805 556
2029	Trimestre 15	1 666 666 667	29 166 667	277 777 778	306 944 445
	Trimestre 16	1 388 888 889	24 305 556	277 777 778	302 083 334
	Trimestre 17	1 111 111 111	19 444 444	277 777 778	297 222 222
	Trimestre 18	833 333 333	14 583 333	277 777 778	292 361 111
2030	Trimestre 19	555 555 556	9 722 222	277 777 778	287 500 000
	Trimestre 20	277 777 778	4 861 111	277 777 778	282 638 889
	TOTAL		1 006 250 000	5 000 000 004	6 006 250 004

Tableau 4 : Profil d'amortissement de la Tranche B

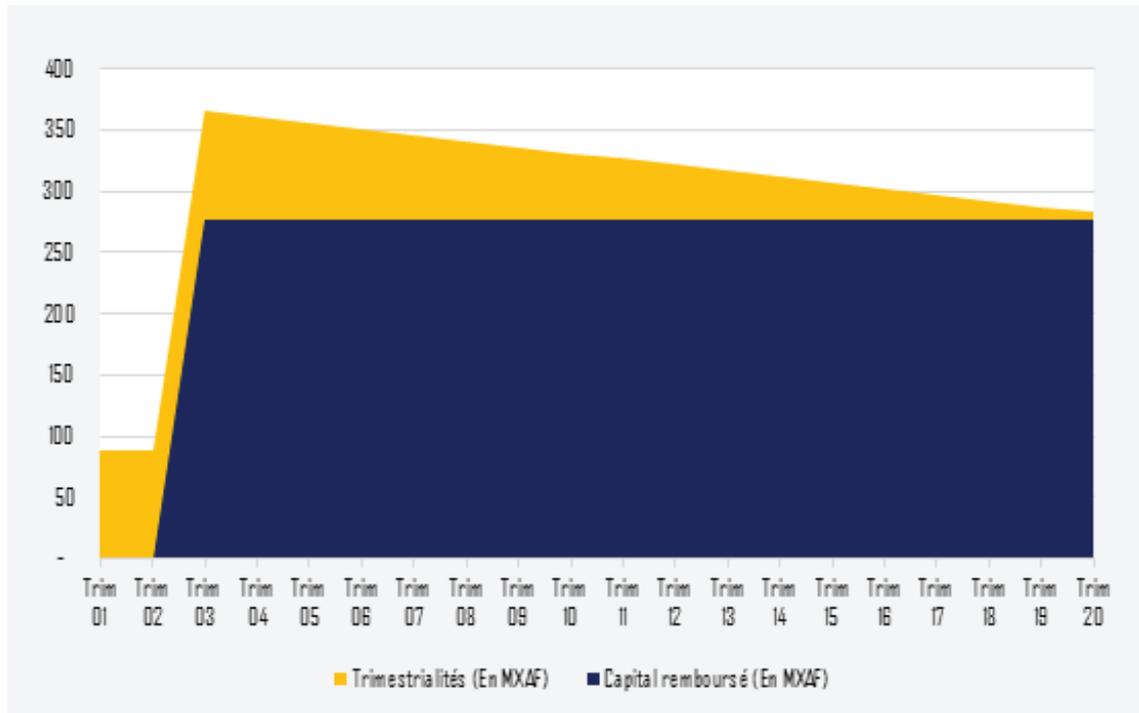


Figure 3 : Profil d'amortissement de la Tranche B

3.5. SYNDICAT DE PLACEMENT

Tout investisseur intéressé par l'acquisition des titres issus de la présente opération pourra se rapprocher d'un des établissements financiers repris dans le tableau ci-dessous afin de procéder aux formalités de souscription :

AGENTS PLACEURS	LOCALISATION ET SIEGE SOCIAL
ELITE CAPITAL	2 ^{ème} étage immeuble ICON résidences & Offices, quartier Bastos-entrée ambassade de Chine, BP35303 Yaoundé, Cameroun
FINANCIA CAPITAL	125 Rue de la Perousse - BP 4593 Bonanjo, Douala
ALMASI CAPITAL	Bonapriso, Hydrocarbures derrière la clinique SOPPO PRISO, 1 ^{er} étage immeuble THE HYDRO , BP. 4185 Douala
CONTACTURER CAPITAL	4 ^{ème} étage, immeuble FENA, nouvelle route Bastos, BP : 13625 Yaoundé- Cameroun
ASCA	Rue Njo Njo, lieu-dit Carrefour Soppo, Immeuble du Phare, 3 ^{ème} étage, Bonapriso, BP : 255 Douala Cameroun
DIGI CAPITAL	Carrefour Intendance, Bastos immeuble Ambassade de Suisse, BP 6450 Yaoundé
BANGE SOCIEDAD DE VALORES	C/Naciones Unidad
SOCIETE GENERALE CAPITAL SECUTIES	Bonanjo - Plateau Joss, Immeuble Grassfield, 2 ^{ème} étage, BP 2759 Douala

Tableau 5 : Syndicat de placement

3.6. AUTRES INDICATIONS RELATIVES A L'OPERATION

a. Conditions de diffusion et mise à disposition du document

Le Document d'information ainsi que tout autre prospectus commercial relatif à la présente émission obligataire sont mis à la disposition de toute personne physique ou morale, dans le but de leur permettre d'étudier leur éventuelle participation aux Emprunts Obligataires « Alios 05 6,00% brut 2025 - 2028 » et « Alios 06 7,00% brut 2025 - 2030 », mais également pour s'imprégner naturellement des modalités de cette opération.

Les personnes intéressées peuvent se procurer gratuitement une version papier ou électronique desdits documents auprès des Etablissements placeurs indiqués ci-dessus ou de SG CAPITAL CEMAC, Arrangeur de l'opération, ou de l'Emetteur ALIOS Finance Cameroun.

b. Modalités de souscription

Les ordres de souscription sont matérialisés par la signature du bulletin de souscription prévu à cet effet, à retirer aux guichets des Banques ou Sociétés de Bourse membres du Syndicat de Placement (agents placeurs). La signature de ce bulletin entraîne, à compter de la date de début des souscriptions, l'assurance que la provision correspondante est constituée auprès de l'agent placeur.

Chaque membre du Syndicat de Placement est responsable de l'appréciation des conditions et garanties financières des investisseurs auxquels il fait souscrire les titres. Chaque bulletin de souscription devra être dûment rempli et signé par le souscripteur et visé par un agent de l'établissement placeur.

Tout bulletin ne respectant pas les conditions générales de souscription sera frappé de nullité. L'Arrangeur et Chef de file assurera la centralisation des bulletins de souscription.

c. Authentification des bulletins de souscription

Chaque membre du Syndicat de Placement est responsable de l'appréciation des conditions et garanties financières des investisseurs qu'il fait souscrire.

Tout bulletin de souscription doit être dûment rempli et signé par le souscripteur. Tous les bulletins qui ne respectent pas les conditions générales de souscription seront frappés de nullité.

d. Ordres d'achat

Pendant la période de souscription, chaque membre du Syndicat de Placement est tenu de recueillir les ordres d'achat auprès de sa clientèle à l'aide des bulletins de souscription prévus à cet effet. Chaque souscripteur devra remettre, avant la fin de la période de souscription, le bulletin de souscription, signé auprès du (ou des) membre (s) du Syndicat de Placement de son choix.

La signature de ce bulletin entraîne, à compter de la date du début des souscriptions, le versement de la provision correspondante d'un montant égal au prix unitaire de l'obligation multiplié par le nombre d'obligations souscrites auprès du membre du Syndicat de Placement auprès duquel la souscription s'est faite.

e. Règlement des souscriptions à l'émetteur

Pendant la période de souscription, chaque membre du Syndicat de Placement est tenu de recueillir les ordres d'achat auprès de sa clientèle à l'aide des bulletins de souscription prévus à cet effet. Chaque souscripteur devra remettre, avant la fin de la période de souscription, le bulletin de souscription, signé auprès du (ou des) membre (s) du Syndicat de Placement de son choix.

La signature de ce bulletin entraîne, à compter de la date du début des souscriptions, le versement de la provision correspondante d'un montant égal au prix unitaire de l'obligation multiplié par le nombre d'obligations souscrites auprès du membre du Syndicat de Placement auprès duquel la souscription s'est faite.

f. Règles d'allocation des ordres de souscription

Si à la date de clôture des souscriptions, la somme totale des fonds recueillis y compris les prises fermes est inférieure à 10 milliards de francs CFA, l'Émetteur pourrait prolonger la période de souscription après information de la COSUMAF.

Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le Syndicat de Placement à la date de clôture de l'opération serait supérieure à 10 milliards de francs CFA, l'Émetteur se réserve le droit de :

- Demander l'autorisation à la COSUMAF d'absorber totalement ou partiellement la sursouscription ;
- Ou de procéder avec l'Arrangeur et Chef de file à une réduction des souscriptions en retenant en priorité les souscriptions des personnes physiques et des personnes morales non bancaires. Sur la part des titres restants, les souscriptions des personnes morales bancaires seront réduites au prorata des montants demandés.

g. Période de souscription

La période officielle de souscription s'étendra du 09 au 21 juillet 2025. Cependant, elle pourrait être prorogée, raccourcie ou déplacée en cas de besoin identifié par l'Arrangeur Chef de file et l'Émetteur et après autorisation de la COSUMAF.

Le résultat final de l'opération fera l'objet d'un compte rendu d'émission à transmettre à la COSUMAF et à l'Émetteur ainsi que d'un communiqué de presse qui devra être visé par la COSUMAF préalablement à sa diffusion. Ces documents devront être soumis et publiés au plus tard huit (8) jours ouvrés après la clôture de l'opération.

h. Règlement-livraison des titres émis

Le règlement des souscriptions se traduira par la livraison des titres sous forme d'inscription en compte et le cas échéant, d'attribution aux souscripteurs d'un numéro de compte-titres. Des attestations d'obligataires seront obligatoirement délivrées. Des relevés de solde titres pourront aussi l'être, à la demande. Le règlement - livraison intervient à la suite du « closing » de l'opération et correspond à la date de jouissance.

i. Fiscalité de l'opération

Le régime fiscal applicable aux titres émis dans le cadre de l'opération objet du présent Document d'Information émane des dispositions de :

- (i) Règlement N° 14/07-UEAC-175-CM-15 du 19 mars 2007 portant institution d'un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) ;
- (ii) Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- (iii) Circulaire N°012/MINFI/DGI/LRI/L du 13 juillet 2022 précisant les modalités d'application des dispositions fiscales de la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

Il fixe les règles fiscales applicables (i) aux investisseurs et aux émetteurs de valeurs mobilières, (ii) aux personnes physiques et aux personnes morales, (iii) aux résidents et aux non-résidents, (iv) ainsi qu'aux revenus des capitaux mobiliers et aux plus-values. Il n'existe pas de procédures judiciaires ou d'arbitrage en cours pouvant avoir un effet significatif

Les revenus des placements sont soumis à l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM). De fait, le règlement N° 14/07-UEAC-175-CM-15 du 19 mars 2007 portant institution d'un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la BVMAC stipule en son article 7 que « le taux de la retenue à la source sur les dividendes, intérêts des obligations à moins de cinq (5) ans de maturité et autres rémunérations provenant des valeurs mobilières privées admises à la cote de la BVMAC est fixé à 10,0%.

Cette retenue à la source est opérée par le teneur de comptes-conservateur au profit de l'Etat de résidence du titulaire du compte. Elle constitue un prélèvement libératoire de toute autre imposition.

Ce taux est fixé à 5,0% pour les rémunérations des obligations des sociétés privées ou publiques d'échéance cinq (5) années ou plus.

j. Procédure de centralisation et organismes chargés de la centralisation

La centralisation se déroulera dans le respect des règles prévues à cet effet. Les souscriptions recueillies par les membres du syndicat de placement seront centralisées par SG CAPITAL CEMAC.

k. Déclaration des résultats de l'opération

Le dépouillement des souscriptions et l'allocation des titres sont constatés par un procès-verbal dûment signé par les membres du Syndicat de Placement, et visé par la COSUMAF. Le procès-verbal visé par la COSUMAF est publié sous forme de communiqué destiné au public dans un journal d'annonces légales.

l. Cotation en bourse

Des demandes de codification et de cotation de la valeur seront introduites respectivement auprès de la BEAC-CRCT, Dépositaire Central Unique et de la BVMAC par l'Arrangeur Chef de file. L'introduction en bourse devra intervenir au plus tard trois (3) mois après la clôture de la période de souscription. L'admission de la valeur à la cote de la bourse permettra d'en assurer la liquidité.

m. Service financier de l'emprunt

Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations à chaque date d'échéance du capital seront assurés par la Banque Agent, par virement du compte séquestre ouvert dans ses livres au profit du compte de règlement à partir duquel les souscripteurs seront réglés via leurs différents teneurs de comptes.

n. Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance du consortium et de l'Emetteur, ce dernier n'est impliqué dans aucun litige sur le plan local ou international de nature à compromettre la bonne réalisation de la présente opération.

La présente émission est régie par la loi camerounaise et la réglementation de la COSUMAF. Tout litige relatif à son interprétation ou son exécution sera soumis, à défaut d'un règlement à l'amiable, à la COSUMAF et le cas échéant, aux tribunaux du Cameroun, seuls compétents.



PARTIE 4. CONTEXTE MACRO ECONOMIQUE ET SECTORIEL

4.1. CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

Pour son développement économique et social, le Cameroun s'est doté en 2009 d'une Vision de développement à long terme, qui ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 ».

Cette Vision volontariste a comme objectifs spécifiques :

- (i) D'atteindre une croissance économique proche de deux chiffres ;
- (ii) D'atteindre le seuil de 25% comme part de production manufacturière dans le PIB ;
- (iii) De réduire la pauvreté en ramenant son incidence à moins de 10 % en 2035 ;
- (iv) De consolider le processus démocratique et de renforcer l'unité nationale dans le respect de la diversité qui caractérise le pays.

La première phase de mise en œuvre de cette Vision a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui constituait ainsi le cadre de référence pour la période 2010-2019.

Le DSCE étant arrivé à terme au 31 décembre 2019, la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (« SND30 ») constitue, le nouveau cadre de référence pour la période 2020-2030.

Pour maintenir le cap d'émergence à l'horizon 2035, la SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures.

Conscient que le volume des investissements requis pour mener à bien la SND30 risque de générer un surendettement à moyen ou long terme, le Gouvernement Camerounais a prévu de recourir à différents leviers de financement, notamment : les ressources budgétaires propres à travers une politique fiscale adéquate ; les ressources du marché financier ; les ressources de la coopération bilatérale et multilatérale ; les ressources propres du secteur privé ; les Partenariat Public-Privé (PPP) ; la mobilisation de l'épargne nationale ; et les transferts de fonds de la diaspora.

En ce qui concerne l'accompagnement des entreprises en général et des PME en particulier, il est envisagé de renforcer la représentation des PME et des institutions financières non-bancaires dans les structures de concertation entre le Gouvernement et le secteur privé, et de promouvoir les mécanismes de financement innovants des PME, à l'instar du capital-risque et du crédit-bail ou leasing.

Encadré – SND 30 | chapitre 3 : transformation structurelle de l'économie

250. Institutions de crédit-bail. Le nombre d'institutions offrant les solutions de crédit-bail reste encore très limité. Le Gouvernement entend poursuivre la promotion de l'activité de crédit-bail pour accroître l'offre de ce type de financement à moyen et long terme. Ainsi, l'accroissement du nombre des institutions spécialisées dans le crédit-bail pourra s'appuyer sur le développement du concept de la finance islamique.

Encadré – SND 30 | chapitre 8 : financement, pilotage et suivi-évaluation de la stratégie

600. Dans ce cadre, le Gouvernement entend : accompagner les entreprises en général et les PME en particulier aux pratiques boursières ; promouvoir les mécanismes de financement innovants des PME, à l'instar du capital-risque et du crédit-bail ou leasing ; et renforcer la représentation des PME et des institutions financières non-bancaires dans les structures de concertation entre le Gouvernement et le secteur privé.

Les PME représentent 99 % des entreprises et contribuent à hauteur de 70 % à la création d'emplois au Cameroun.

Les études disponibles révèlent que l'accès au financement est l'un des principaux obstacles au développement de ces entreprises, dont l'investissement de départ est principalement financé par les économies personnelles des promoteurs ou par des mécanismes financiers informels, auxquelles viennent s'ajouter les aides sous formes de prêts ou de dons consentis par des parents et amis.

Le financement bancaire reste contraignant pour les PME et intervient dans le meilleur des cas plusieurs années après le début des activités.

Les crédits bancaires accordés aux PME sont essentiellement à court terme. Aussi, la mise en place de solutions innovantes de financement à moyen et long terme de ces entreprises s'avère nécessaire.

A ce titre, le Gouvernement a prévu dans le cadre de la SND30 de promouvoir des mécanismes alternatifs de financement de PME tels que le crédit-bail, qui permet aux entreprises de financer l'achat de matériels, d'équipements ou d'immeubles essentiels à leurs activités sans apport personnel.

En effet, le crédit-bail est un outil de financement particulièrement pertinent pour les entreprises dans les pays en développement, notamment pour les PME qui ont difficilement accès aux produits permettant de financer l'acquisition de matériel.

Pour les institutions financières il est souvent perçu comme moins risquée qu'un prêt classique à moyen et long terme, dans la mesure où le crédit bailleur demeure propriétaire du bien et peut en principe le récupérer en cas de non-paiement de l'entreprise.

Le nombre d'institutions offrant les solutions de crédit-bail reste encore très limité au Cameroun, aussi le Gouvernement entend poursuivre la promotion de cette activité pour accroître l'offre de ce type de financement.

4.2. GENERALITES SUR LA NOTION DE CREDIT-BAIL

Au sens de la loi N°2010/020 du 21 décembre 2010 portant organisation du crédit-bail au Cameroun.

Le crédit-bail est « une opération de crédit destinée au financement de l'acquisition ou de l'utilisation des biens meubles ou immeubles à usage professionnel. Il consiste en la location de biens d'équipement, de matériel d'outillage ou de biens immobiliers à usage professionnel, spécialement achetés ou construits, en vue de cette location, par des entreprises qui en demeurent propriétaires.

Ces opérations de location, quelle que soit leur dénomination, donnent au locataire la faculté d'acquérir, tout ou partie, des versements effectués à titre de loyer ».

- **Le crédit-bailleur** : tout établissement de crédit ou de microfinance qui finance les opérations de crédit-bail
- **Le crédit preneur** : toute personne physique ou morale qui utilise les biens loués pour les besoins de son activité professionnelle
- **Le fournisseur** : toute personne physique ou morale qui met à disposition, pour raisons commerciales, un bien choisi et spécifié par le crédit-preneur et qui fera l'objet d'un contrat de crédit-bail, aux termes d'un accord d'achat/vente ou de construction selon un cahier de charges établi avec un crédit-bailleur

L'on distingue deux modalités du crédit-bail à savoir : le crédit-bail mobilier qui est destiné aux biens meubles (équipements, matériels d'outillage) et le crédit-bail immobilier qui concerne les immeubles à usage professionnel.

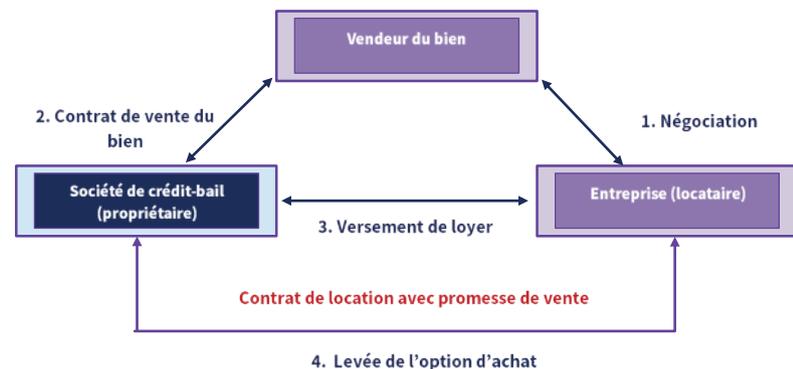


Figure 4 : Schématisation du mécanisme de crédit-bail

LES AVANTAGES DU FINANCEMENT PAR LE CREDIT-BAIL

• Pour la société de crédit-bail

L'intérêt du crédit-bail réside essentiellement dans le droit de propriété dont elle jouit sur le bien financé jusqu'à la levée effective de l'option d'achat.

Cet avantage explique en grande partie le succès du produit auprès d'entreprises qui accèdent difficilement aux financements traditionnels : c'est parce qu'il conserve la propriété du matériel ou de l'immeuble que l'établissement de crédit-bail est en mesure d'accorder plus facilement un financement.

• Pour les entreprises

Les avantages sont multiples. Le crédit-bail permet :

- Le financement total d'un investissement alors que le crédit bancaire peut nécessiter un apport initial ;
- Le financement des PME parfois écartées du crédit bancaire parce qu'elles ne peuvent pas présenter de garanties suffisantes ;
- Le traitement rapide des demandes : la société de crédit-bail étant spécialisée dans le financement des équipements ou d'immeubles professionnels, les réponses aux demandes de financement sont données rapidement ;
- D'investir en préservant la trésorerie et sans augmenter l'endettement financier ;
- Le transfert du risque à long terme à un tiers (à un investisseur immobilier notamment dont c'est le métier).

4.3. EVOLUTION DU MARCHÉ DU CREDIT-BAIL AU CAMEROUN

Encore inexistante dans le secteur de la microfinance, l'activité de crédit-bail existe dans le secteur bancaire au Cameroun depuis la création en 1969 de la Société Camerounaise de Crédit-bail automobile (SOCCA), devenue par la suite ALIOS Finance. Cette activité s'est fortement développée au cours des 20 dernières années, et sa dynamique a été significativement impactée par l'adoption le 21 décembre 2010 de la Loi portant organisation du crédit-bail au Cameroun.

a. Dynamique sur le marché avant l'adoption de la loi sur le crédit-bail

Entre 2002 et 2005, l'activité de crédit-bail était relativement atone au Cameroun. L'encours maximum atteint culminait à FCFA 8,263 milliards en 2003.

Cependant, l'activité s'est accélérée à partir de 2006, en lien notamment avec le regain de l'activité économique issu de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays Pauvre Très Endetté) et le lancement par les pouvoirs publics d'une politique des grands travaux. Ces travaux ont consisté au développement de projets d'infrastructures de transport et énergétiques, d'enseignement et de santé, ou encore dans le secteur agricole et du développement rural.

L'encours des opérations de crédit-bail est passé de **FCFA 7,190 milliards en 2005 à FCFA 59,550 milliards en 2010 (+728,23 %)**.

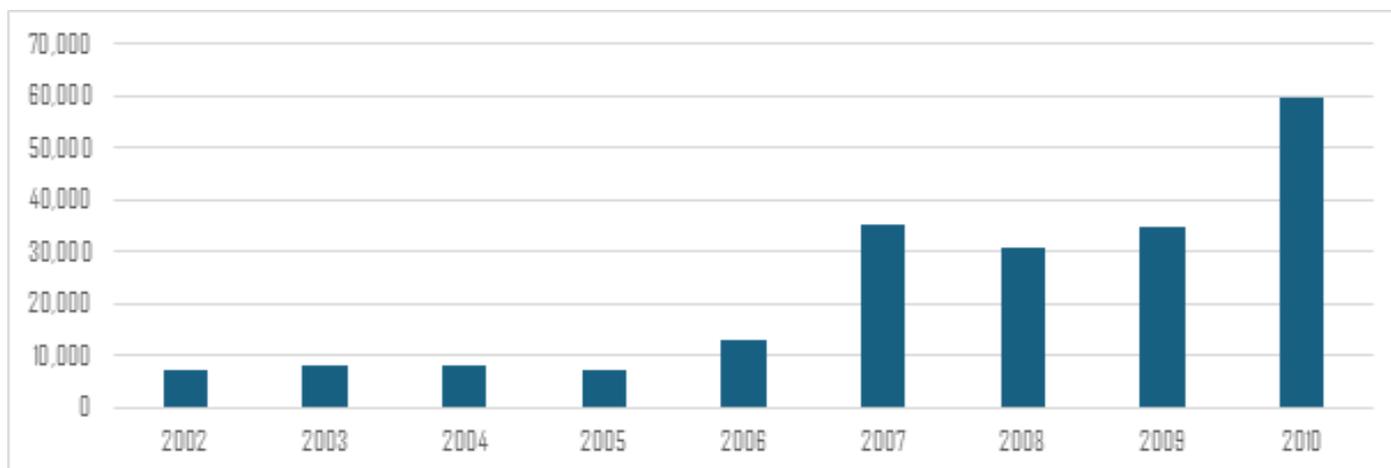


Figure 4 : Schématisation du mécanisme de crédit-bail

Sur l'ensemble de la période, l'activité de crédit-bail était exercée par deux (02) banques et trois (03) établissements financiers seulement. Elle était dominée par Société Générale Cameroun (SGC), avec un encours moyen de FCFA 17,812 milliards, suivie de ALIOS à FCFA 10,396 milliards. Les financements des autres établissements étaient largement plus modestes, avec un encours moyen de FCFA 2,384 milliards pour Africa Leasing Company (ALC), FCFA 1,731 milliard pour BICEC et FCFA 1,361 milliard pour PRO-PME.

b. Dynamique sur le marché après l'adoption de la loi sur le crédit-bail

L'adoption le 21 décembre 2010 de la Loi portant organisation du crédit-bail a consolidé et affermi la hausse de l'activité observée entre 2005 et 2010, l'encours des opérations de crédit-bail ayant quasiment doublé entre 2011 et 2022, passant de FCFA 67,996 milliards à FCFA 186,451 milliards (+ 174,20 %). En effet, la politique des grands travaux encouragée par l'initiative PPTE a entraîné un accroissement du besoin de financement de l'économie par le crédit-bail. Cet accroissement de l'activité a ainsi nécessité l'instauration d'un cadre légal et réglementaire adapté.

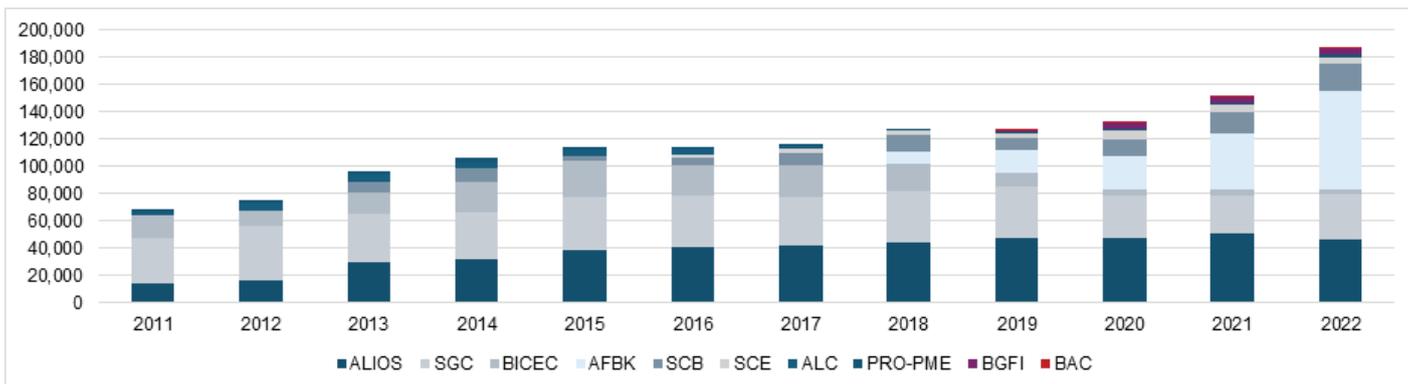
Années	Total Banques	Etablissements financiers	Total
31/12/2011	49 702	18 294	67 996
31/12/2012	51 618	23 135	74 753
31/12/2013	59 242	37 352	96 594
31/12/2014	66 823	39 142	105 965
31/12/2015	69 650	44 841	114 491
31/12/2016	65 832	48 728	114 560
31/12/2017	66 815	49 719	116 534
31/12/2018	78 834	47 464	126 298
31/12/2019	74 217	52 097	126 314
31/12/2020	77 106	55 258	132 364
31/12/2021	93 104	57 572	150 676
31/12/2022	133 611	52 840	186 451

Tableau 6 : Encours des opérations de crédit-bail entre 2011 et 2022 par type (Millions de FCFA)

La réforme du crédit-bail a suscité un regain d'intérêt de la part des établissements de crédit pour ce mode de financement au Cameroun. Cela s'est caractérisé par l'augmentation du nombre d'intervenants sur le marché avec dix (10) établissements contre cinq (5) avant l'adoption de la Loi sur le crédit-bail. Ces nouveaux intervenants sur le marché étaient Société Camerounaise de Banque (SCB), Afriland First Bank (AFBK), Banque Atlantique Cameroun (aujourd'hui AFG Cameroun), BGFI Bank Cameroun et Société Commerciale d'Équipement (SCE). ALC a quant à elle cessé ses activités en 2017.

Année	ALIOS	SGC	BICEC	AFBK	SCB	SCE	ALC	PRO-PME	BGFI	BAC	Total
2011	13 879	33 996	15 706	-	-	-	2 893	1 512	-	-	67 986
2012	15 997	39 773	11 845	-	-	-	5 093	2 045	-	-	74 753
2013	29 136	35 540	15 691	-	8 011	-	5 637	2 579	-	-	96 594
2014	31 343	34 516	23 157	-	9 150	-	5 089	2 710	-	-	105 965
2015	38 131	39 343	26 241	-	4 066	-	4 026	2 684	-	-	114 491
2016	40 637	37 459	22 202	-	6 171	2 063	4 250	1 778	-	-	114 560
2017	42 327	35 311	23 121	156	8 227	4 035	2 470	887	-	-	116 534
2018	44 325	37 424	20 204	9 308	11 898	2 589	-	550	-	-	126 298
2019	47 658	37 688	9 496	16 797	8 959	3 801	-	638	788	489	126 314
2020	46 941	31 538	4 628	24 155	11 920	6 857	-	1 460	4 478	387	132 364
2021	50 909	27 707	4 226	41 382	15 913	5 362	-	1 301	3 540	336	150 676
2022	46 363	32 963	3 156	72 694	19 720	5 157	-	1 320	4 895	183	186 451
Total	447 646	423 258	179 673	164 492	104 035	29 864	29 458	19 464	13 701	1 395	1 412 986
Moyenne	37 304	35 272	14 973	27 415	10 404	4 266	4 208	1 622	3 425	349	117 749

Tableau 7 : Volume des opérations de crédit-bail entre 2011 et 2022 par acteur (En millions de F CFA)



Source : CERBER, COBAC

Figure 6 : Volume des opérations de crédit-bail entre 2011 et 2022 par acteur (En millions de F CFA)

Malgré la hausse du nombre d'intervenants, ALIOS s'est maintenu dans le peloton de tête et a ravi la première place à la SGC, avec une part de marché moyenne qui est revenue de 45,83% au titre de la période 2002 à 2010 à 31,68% sur la période allant de 2011 à 2022.

Celle de SGC a en revanche chuté au deuxième rang, de 78,52% à 29,95%. AFBK, qui n'intervenait pas sur le marché du crédit-bail avant l'adoption de la Loi de 2010, est devenu l'un des principaux animateurs du marché. Il talonne l'ancien leader avec une part de marché de 23,28%. La présence de la BICEC s'est également accrue, avec une part de marché qui est passée de 7,63% à 12,72%.

De manière générale, les banques ont été les principaux animateurs du marché du crédit-bail au Cameroun. Le poids des établissements financiers a quant à lui régressé, suite notamment à la cessation des activités de ALC.

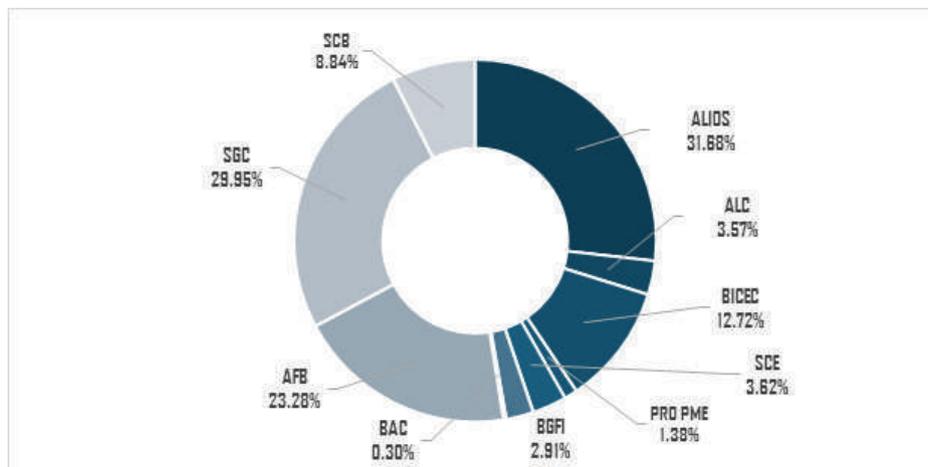


Figure 7 : Parts de marché moyennes par établissements entre 2011 et 2022

4.4. POTENTIEL ET OPPORTUNITES DE MARCHÉ

En juin 2021 la Société Financière Internationale (SFI) a lancé le Programme AFRILEASING, qui avait pour objet la poursuite de ses actions de promotion du crédit-bail auprès des entrepreneurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, et l'amélioration de l'accès au financement pour les PME/PMI et TPE.

A travers ce Programme, l'organisation visait à accroître le volume des opérations de crédit-bail réalisées dans les pays cibles. Aussi, elle a diligenté une mission au Cameroun afin notamment d'évaluer le marché du crédit-bail, ses cadres juridique et fiscal, et de proposer des réformes permettant de tirer parti des opportunités inexploitées offertes par ce mode de financement.

Selon la SFI **l'encours des crédits finançables par le crédit-bail au Cameroun se situe autour de FCFA 500 milliards par an**, contre un volume actuel de FCFA 197 milliards en 2024 ; soit **un gap de financement de plus de 60% par an**.

La SFI soutient que cette contreperformance peut se justifier par les insuffisances du cadre juridique et de l'infrastructure de crédit au Cameroun.

Des niches de marché sont identifiées dans de nombreux secteurs d'activités en plus du transport, notamment l'agriculture, les télécommunications, la santé, l'industrie et l'immobilier.

Les besoins de financement des machines et équipements dans le secteur de l'agriculture avoisineraient FCFA 470 milliards en 2017 et ne seraient couverts qu'à hauteur de FCFA 3,970 milliards par le crédit-bail, soit 0,8 % seulement du besoin global.

Dans le domaine de la téléphonie, la gestion de la flotte de pylônes est de plus en plus financée par le crédit-bail. Le besoin est de 1.000 pylônes au minimum par opérateur, à raison de 150 à 250.000 Dollars US par pylône. Il en découle un potentiel de financement par le crédit-bail de FCFA 12 milliards par an et par opérateur.

Dans le secteur de la santé les besoins de financement portent à grande échelle sur des équipements tels que les scanners ou la mise en place de chaînes de production industrielles, et à plus petite échelle, sur des matériels de radiographie/échographie. Dans le secteur industriel, ils concernent principalement les boulangeries.

Pour ce qui est du secteur immobilier, les besoins de logement sont évalués à 2 millions d'unités par an et le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) n'en finance que FCFA 0,3 million ce qui représente un potentiel de marché important.

CONCLUSIONS DE L'ETUDE DE LA SFI SUR LE CREDIT BAIL AU CAMEROUN

Sur le segment des camions (transporteurs, concessionnaires), le besoin annuel moyen tourne autour de 1.000 engins. En prenant pour hypothèse que le crédit-bail peut financer 50% de ce besoin à hauteur de FCFA 70 millions par camion, le potentiel de financement est d'environ FCFA 35 milliards à FCFA 40 milliards par an.

Pour les engins lourds, ce besoin se situe autour de FCFA 25 milliards à FCFA 30 milliards.

Sur le segment des véhicules neufs légers, le besoin des consommateurs oscille entre 800 et 1.000 automobiles. Avec un prix moyen de FCFA 27 millions par véhicule, le potentiel de financement par le crédit-bail varie entre FCFA 21 milliards à FCFA 27 milliards par an.

Pour ce qui est du segment des véhicules de transport (bus et utilitaires légers), la demande moyenne sur les 3 dernières années est d'environ 1.350 automobiles, soit un potentiel finançable en crédit-bail de 800 à 1.000 unités par an. Avec un prix moyen de FCFA 36 millions par véhicule, ce potentiel est évalué entre FCFA 29 milliards et FCFA 36 milliards par an.

S'agissant du segment des véhicules d'occasion, le besoin est estimé à environ 5 fois le marché du neuf au Cameroun. Dans l'hypothèse où ce segment de marché basculerait vers le neuf, notamment au cas une éventuelle mesure gouvernementale limiterait l'âge des véhicules d'occasion importés à 5 ans, les sociétés de crédit-bail pourraient capter 25 % de ce marché. Le potentiel finançable par le crédit-bail pourrait ainsi se situer autour de 3.500 à 4.000 automobiles par an. Avec un prix moyen FCFA 25 millions par unité, ce potentiel tournerait autour de FCFA 87 milliards à FCFA 100 milliards par an.

Sur le segment des groupes électrogènes, le besoin moyen est estimé autour de 900 à 1.000 unités par an. Avec un prix unitaire de FCFA 20 millions, le potentiel de financement par le crédit-bail oscille entre FCFA 18 milliards et FCFA 20 milliards.



**PARTIE 5.
PRESENTATION DE L'EMETTEUR**

5.1. INFORMATIONS GENERALES

a. Création

ALIOS a été créée en 1959 sous la dénomination de SOCCA, Société Camerounaise de Crédit Automobile.

b. Fiche signalétique

Dénomination sociale	SOCIETE CAMEROUNAISE DE CREDIT AUTOMOBILE (SOCCA)
Adresse	Rue Alfred SAKER, BP 554 Douala – Cameroun
RCCM	RC/DLA/1959/2361
NIU	(237) 233 50 23 30 / 233 50 23 00
Téléphone	M105900000328K
Fax	00305 / MINEFI du 11 juillet 2000
Agrément	(237) 233 42 12 19
Email	cameroun@ALIOS-finance.com
Site WEB	www.alios-finance.com
Statut juridique	ALIOS Finance Cameroun est un établissement de crédit, dans la catégorie établissement financier, créé sous la forme d'une Société Anonyme avec Conseil d'administration. Elle est régie par les dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et la réglementation bancaire édictée par la COBAC.
Environnement réglementaire	Exerçant ses activités au Cameroun, les autorités de tutelle d'ALIOS sont principalement la COBAC, le MINFI et le CNC.

Tableau 8 : Fiche signalétique

c. Environnement réglementaire

Exerçant ses activités au Cameroun, les autorités de tutelle d'ALIOS sont principalement la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), le MINFI et le Conseil National du Crédit (CNC). La COBAC assure la supervision bancaire dans la CEMAC avec comme mission principale de contrôler les conditions d'exploitation des établissements de crédit, de veiller à la qualité de leur situation financière et d'assurer le respect des règles déontologiques de la profession.

Par ailleurs, ALIOS FINANCE CAMEROUN est membre de l'APECCAM (Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun) où elle occupe le poste de deuxième vice-président

d. Informations clés

En millions XAF	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille client	58 878	61 841	57 820	52 383	49 767	49 981	43 720	40 082
Fonds propres	12 585	11 696	11 898	10 789	9 890	8 714	8 024	7 453
Résultat financier	1 105	1 569	1 049	792	739	981	838	715
Effectif	57	56	54	49	48	46	44	43

Tableau 9 : Informations clés

e. Les missions

Les missions d'ALIOS Finance Cameroun sont les suivantes :

- Faire par elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations de financement des ventes à crédit de tous les véhicules automobiles, tracteurs neufs et d'occasion, appareils, outillages, installations, matériels automobiles, aériens, ferroviaires, industriels, commerciaux et agricoles et, généralement de tous biens meubles ;
- Prendre tout intérêt ou participation, direct ou indirect, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport à des sociétés existantes, de fusion, association avec elles, de cession ou de location, soit à des sociétés, soit à toutes autres personnes, de la totalité ou partie de ses droits ;
- Acheter, vendre, gérer et exploiter sous toutes leurs formes et notamment par leur mise en location, de matériels automobiles et biens d'équipements ou de toute autre nature, et généralement de tous biens meubles, avec ou sans faculté d'acquisition par le locataire, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, ainsi que toutes opérations de financement et de crédit de nature à permettre ou faciliter la réalisation de l'un des objets ci-dessus ;
- Créer, acheter, vendre, louer et exploiter soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, en qualité d'agents, représentants commissionnaires, concessionnaires ou autrement, de tous immeubles, fonds de commerce, installations, magasins, garages et ateliers de réparation, nécessaires ou utiles aux opérations sociales.

- Créer, acheter, vendre, louer et exploiter soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, en qualité d'agents, représentants commissionnaires, concessionnaires ou autrement, de tous immeubles, fonds de commerce, installations, magasins, garages et ateliers de réparation, nécessaires ou utiles aux opérations sociales.

Et, de manière générale, toutes opérations immobilières ou mobilières, financières, commerciales, industrielles, jugées nécessaires pour le développement de l'un des objets sociaux, ou pouvant se rattacher à tous objets similaires ou connexes.

f. Les valeurs

Les quatre valeurs fondatrices d'ALIOS sont :

- Proximité : Être en permanence à votre écoute pour vous offrir des solutions expertes et adaptées.
- Partenariat : Mettre à votre disposition l'expertise d'une équipe de conseillers pour vous accompagner dans vos projets.
- Innovation : Être à la recherche de solutions nouvelles et innovantes pour nous adapter à vos besoins.
- Excellence : Viser toujours plus haut pour vous garantir l'excellence de nos produits.

g. Structure du capital

ACTIONNAIRE	PART DU CAPITAL	MONTANT EN FCFA
CREDIT D'AFRIQUE GROUPE	70,57%	1 763 690 000
RCI BANQUE	10,97%	274 162 240
MITCAM/SACAM	5,35%	133 707 200
BICEC	3,05%	76 225 600
AUTRES PRIVES CAMEROUNAIS	10,06%	251 419 520
TOTAL	100%	2 499 200 000

Tableau 10 : Structure du capital

h. Equity story

D'un montant initial de FCFA 37,5 Millions à la création de l'entreprise en 1959, le capital social d'ALIOS a été augmenté à plusieurs reprises par incorporation de réserves et apports en numéraire pour s'établir à FCFA 2 499 200 000 depuis l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2016.

En décembre 2023, le groupe Tunisie Leasing et Factoring (TLG) a cédé ses participations au sein d'ALIOS FINANCE SA à la société de droit ivoirien Crédit d'Afrique Groupe à hauteur de 70,59% du capital social.

ALIOS intègre ainsi un groupe multi disciplinaire, avec des actifs dans le secteur du BTP et de l'immobilier. L'ambition du groupe reste concentrée sur le développement de son empreinte dans le métier du leasing aux côtés des banquiers Société Générale et Afriland First Bank.

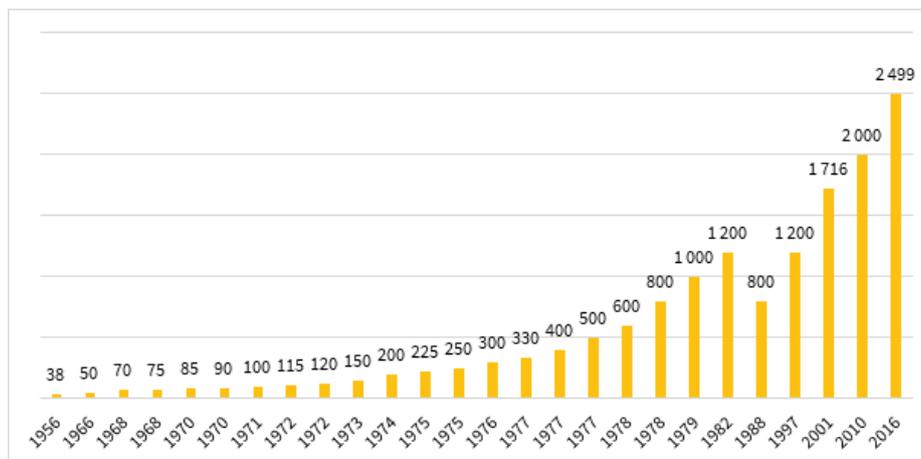


Figure 8 : Evolution du capital social en Millions de FCFA

ALIOS FINANCE CAMEROUN DESORMAIS FILIALE DE CREDAF GROUP

ALIOS FINANCE SA, a opté pour une stratégie de recentrage, en se désengageant des activités du crédit-bail en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. En effet, **ALIOS FINANCE SA** détient, entre autres, **70,59%** du capital de la Société Camerounaise de Crédit Automobile, en abrégé « **SOCCA** » sous le nom commercial d'Alios Finance.

Au terme d'un processus de discussions entre l'Actionnaire majoritaire de la **SOCCA**, **ALIOS FINANCE SA** et **CREDIT D'AFRIQUE GROUP (CREDAF GROUP)**, en décembre 2023, un accord cadre a été conclu pour la cession de l'intégralité des participations détenues par **ALIOS FINANCE SA** au sein de la **SOCCA** au profit de **CREDAF GROUP**. Après l'obtention des autorisations statutaires et réglementaires, le Closing de cette transaction a été acté par les parties le **30 avril 2025**.

CREDAF GROUP est une holding créée par l'homme d'affaires ivoirien, **M. SERGE BILE** dédiée au développement de ses activités dans le secteur financier. En effet, **M. Serge BILE** est un investisseur chevronné ivoirien qui a fait ses preuves au niveau de la sous-région ouest-africaine, dans l'industrie du BTP, notamment, avec la Société Ivoirienne de Béton Manufacturé (SIBM), spécialisée dans la production d'ouvrages en béton préfabriqué utilisés dans la construction immobilière, les routes, l'électrification et dans tous les domaines du génie civil et Ivoire Ingénierie (2I) spécialisée dans la construction métallique, leaders dans leurs domaines respectifs.

Cette transaction constitue une opportunité de développement rapide des activités de **CREDAF GROUP**, qui œuvrera à :

- Apporter une vision renouvelée et dynamique, des stratégies innovantes et des pratiques de gestion efficaces pour consolider les performances des entités Alios. Cela passerait par des investissements dans la technologie, le développement de nouveaux produits financiers et l'amélioration de l'expérience client.
- Diversifier les sources de refinancement afin d'accroître la compétitivité de l'établissement et ainsi optimiser sa capacité à répondre aux besoins divers et variés des clients, notamment, les PME/PMI.
- Consolider les activités de base d'Alios à savoir le crédit-bail sur ses marchés historiques.
- Se positionner sur des secteurs forts afin d'accompagner le développement de nos économies, notamment les secteurs de l'industrie, médical et sociétal (autonomisation des femmes, agro-industrie rural...).
- Enrichir les solutions de financement proposées par Alios pour une réponse plus complète aux besoins spécifiques de la clientèle, avec un éventail plus large d'options financières adaptées à leurs besoins et à leur stratégie de développement.
- Renforcer la gouvernance alignant les pratiques d'Alios aux normes et standards internationaux.

Pour la réussite de ce projet ambitieux, CREDAF GROUP pourra s'appuyer sur l'équipe dirigeante de la SOCCA ainsi que son management expérimenté. Ce capital humain jouit d'une expérience opérationnelle avérée dans le secteur financier et acquise depuis plus de 20 ans en Afrique de l'Ouest, Centrale au sein de groupes bancaires et financiers de renom. Cette expertise couvre les domaines d'activité à savoir :

- Stratégie et Développement ;
- Audit et Contrôle interne ;
- Risk Management et Conformité ;
- Gestion du risque de crédit ;
- Management des opérations ;
- Marketing et Pilotage commercial ;
- Etc.

Ces expériences confirment la bonne connaissance de l'environnement financier sous-régional et la capacité technique et opérationnelle de CREDAF GROUP à développer et à pérenniser une activité de services financiers dans un environnement concurrentiel.

5.2. CREDAF GROUP – UNE NOUVELLE VISION STRATEGIQUE POUR ALIOS

La vision stratégique du **CREDAF GROUP** après la réalisation de la transaction est de permettre à la **SOCCA** d'atteindre la taille critique en activant les moyens et leviers nécessaires pour une meilleure résilience face aux mutations socio-économiques de notre environnement.

Cette vision stratégique se traduit par les axes suivants :

• Mise en place d'une stratégie de développement du périmètre d'intervention

- Un élargissement du domaine d'activité
- Une politique de risque et de tarification adaptée à chaque environnement économique où se situe les entités
- Un ciblage potentiel des PME/PMI et renforcement du positionnement sur les GE et Multinationales
- Recentrage du métier sur le crédit-bail sur son marché historique

• Renforcement de la solidité financière

- Renforcement des fonds propres et optimisation des ressources de financement
- Stabilisation de la notation financière

• Atteinte d'une grande part du marché potentiel

Pour atteindre les objectifs de développement, de solidité financière et de pénétration du marché, plusieurs actions seront mises en place, notamment :

- Accompagnement accru des TPE et renforcement du positionnement sur les PME
- Mise en place de produits adaptés pour l'accompagnement des jeunes et femmes dans la réalisation de leurs projets

- Mise en place d'actions promotionnelles co-branding et multimarques auprès des concessionnaires
- Création d'un réseau d'animateurs
- Mise en place d'une stratégie marketing à travers une communication institutionnelle et digitale soutenue
- Renforcement de la fidélisation client
- Renforcement de la proximité avec les concessionnaires à partir de l'animation du réseau fournisseur
- Prospection ciblée autour des PME et GE
- Optimisation du processus opérationnel, commercial afin de réduire les délais de décision d'octroi de crédit
- Digitalisation de l'expérience client et des activités du processus d'octroi de crédit
- Institution d'alliances stratégiques avec les assureurs, banquiers et microfinances
- Renforcement de l'évaluation de la satisfaction des clients et des partenaires

5.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DE L'EMETTEUR

a. Organe d'administration : Le conseil d'administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de sept (07) administrateurs, qui se réunit au moins trois (03) fois par an, sur convocation du Président. Les fonctions du Conseil d'Administration sont les suivantes :

- De veiller à la bonne marche de la société ;
- De valider les orientations stratégiques et générales proposées par la Direction Générale pour la conduite de la société ;

- D'approuver le budget de la société ;
- De procéder à la revue des rapports d'activité et le bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de risque
- De nommer, suspendre et de révoquer les dirigeants sociaux (Directeur Général, Directeur Général Adjoint) ;
- De préparer les travaux de l'Assemblée Générale ;
- De prendre les décisions relatives aux prêts, garanties, aux emprunts de la société et préparer les programmes d'investissements de la société ;
- De soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, les états financiers pour chaque exercice comptable, ainsi qu'un rapport annuel.

ACTIONNAIRE	Représentant	Rôle au sein du Conseil
ALIOS FINANCE	Hicham DAOUK	Président
SAFCA (ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE)	Hichem ZGAL	Administrateur
SOGACA (Alios Finance Gabon)	Skander ZOUCHE	Administrateur
Cameroon Motors Industries (CAMI)	Denis ZAPULLA	Administrateur
ALIOS Finance	Hassene ZAAZAA	Administrateur
MITCAM S.A	MOHAMADOU	Administrateur
	Philippe de LAPLAGNOLLE	Administrateur indépendant

Tableau 11 : Evolution du capital social en Millions de FCFA

La prochaine composition du Conseil d'Administration, sera connue suite à la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire d'Alios Finance Cameroun.

b. Organes de contrôle

Le comité d'audit

Le comité d'audit joue un rôle majeur dans la supervision et le contrôle de l'information comptable et financière d'ALIOS Finance Cameroun. Il est composé d'au moins trois membres experts financiers dont un indépendant. Le président du comité d'audit est nommé par le Conseil d'Administration. Le comité tient au moins trois (03) réunions par an. Les auditeurs externes et/ou internes peuvent convoquer une réunion s'ils la jugent nécessaire. Au moins une fois par an, lors de réunions distinctes, le comité d'audit s'entretient avec les auditeurs internes et externes en l'absence des membres de la direction.

Le comité d'audit a pour mission et domaine de compétence :

- La gestion des risques et du contrôle interne ;
- Le reporting financier ;
- L'audit interne ;
- L'audit externe.

Le secrétaire transmet les comptes rendus des réunions du comité d'audit à tous les membres du Conseil d'Administration. Le président du comité d'audit assiste à toutes les réunions du Conseil d'Administration au cours desquelles les comptes sont arrêtés.

Les commissaires aux comptes

Les comptes de la société font l'objet de contrôles effectués par deux Commissaires aux Comptes qui délivrent une opinion indépendante sur les comptes et le dispositif de contrôle interne. Les Co- Commissaires aux Comptes titulaires d'ALIOS Finance Cameroun sont :

- **Le cabinet Deloitte and Touche Afrique Centrale** nommé lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2016 et dont le mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2023 pour six (06) années ;

- **L'expert-comptable Pierre TAMO** nommé lors de l'Assemblée Générale du 21 juin 2019 pour un mandat de six (06) ans.

Par ailleurs ALIOS dispose de deux commissaires aux comptes suppléants :

- **L'Expert-comptable Nemesius MOUENDI MOUENDI** : nommé en 2017 pour un mandat de six (06) ans et dont le mandat a été renouvelé en 2023 pour six (06) ans ;
- **L'Expert-comptable Isaac BISSANG NDJONG** : nommé en 2019 pour un mandat de six (06) ans.

c. Organe d'administration : l'équipe dirigeante

La Direction Générale exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil d'Administration, auquel elle rend compte périodiquement de ses actions et de leurs effets. Ses responsabilités sont les suivantes :

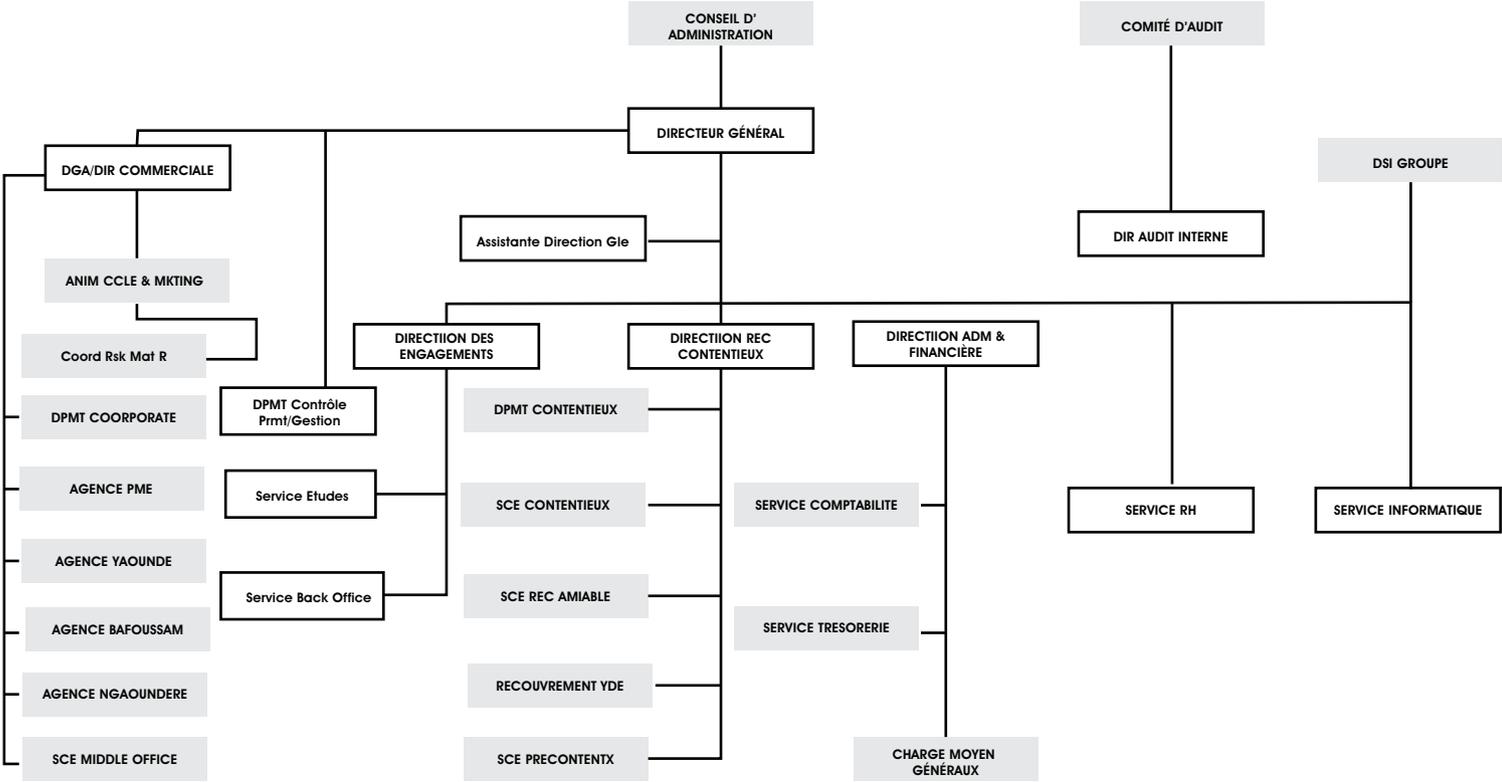
- Mettre en œuvre les stratégies et politiques approuvées par le Conseil ;
- Développer les processus qui permettent d'identifier, de mesurer, de suivre, et de contrôler les risques encourus par la société ;
- Maintenir une structure organisationnelle qui assigne clairement des relations de reporting, d'autorité et de responsabilité ;
- S'assurer que les responsabilités déléguées sont effectivement exercées ;
- Mettre en place les politiques de contrôle interne appropriées ;
- Suivre l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne.

NOMS	FONCTION	
HICHAM DAOUK	Président du Conseil d'Administration	<p>Hicham DAOUK compte une expérience de plus de 26 ans dans les financements spécialisés au sein de groupes et entreprises de renom (Groupes ONA, Maroc Factoring, DIAC, CDG, BMCE, etc).</p> <p>Il y a occupé diverses fonctions dont Directeur Financier, Directeur Central Délégué, Directeur Général. Il est de formation supérieure en Finance et Management dont un DESS "Gestion des PME" de l'EDHEC et Master en Management Financier de L'ESC de Lille.</p> <p>Il a occupé le poste de Directeur Général chez Alios Finance Cameroun de 2013 à 2017 et a pris la Direction Générale du Groupe depuis septembre 2017.</p>

NOMS	FONCTION	
Olivier BAMAN	Directeur Général Adjoint	<p>Olivier BAMAN justifie d'une expérience de près de 20 ans dans les financements spécialisés notamment le Crédit-bail et ses dérivés.</p> <p>Il est diplômé en Gestion des Entreprises et Administrations de l'Institut Universitaire de Technologies (Université de Douala), titulaire d'un Certificat de spécialisation en finance d'entreprise du ACCA (Association of Chartered Certified Accountants - UK) et d'un MBA en Marketing du Edinburgh Business School (Heriot Watt University - UK).</p> <p>Avant de rejoindre Alios Finance en 2005, il a travaillé dans la grande distribution et la microfinance au Cameroun. Il a été nommé Directeur Commercial en 2013, puis Directeur Général Adjoint en septembre 2019. Il assure l'intérim de Directeur Général depuis Janvier 2024.</p>
Irène Bertille ELENGUE	Directeur Administratif et Financier	<p>Irène ELENGUE a une expérience de 20 années dans les domaines de la Comptabilité, Contrôle Audit et de la Finance d'entreprise.</p> <p>Elle a travaillé comme Auditeur confirmé au cabinet AICA avant de rejoindre Alios Finance Cameroun en Aout 2009 où elle a été Chef de Département Comptabilité et Reporting, puis Directeur Administratif et Financier depuis juillet 2017 et Directeur Administratif Afrique Centrale depuis 2019.</p> <p>Elle est titulaire d'un Master en Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA) de l'Université Catholique Saint Jérôme de Douala et de trois certifications dont une spécialisée en Analyse financière, Evaluation des Entreprises, choix des investissements et financements; une spécialisée en Strategy d'Entreprise et une spécialisée en M&A, Ingénierie et financements obtenus auprès de HEC Paris.</p>
Roger Marcel VION BESSALA	Directeur des engagements	<p>Roger Marcel VION BESSALA justifie d'une expérience professionnelle de 24 ans dans le domaine de l'analyse de crédit et de la gestion du risque de contrepartie.</p> <p>Il a travaillé pendant 09 ans en tant que Analyste de Crédit Sénior à la Banque BICEC (Cameroun) avant de rejoindre Alios Finance en février 2009 où il a successivement exercé Comme Analyste de Crédit, puis Crédit</p>

		<p>Manager pour Alios Finance Cameroun et Alios Finance Gabon et actuellement Directeur des Engagements de la filiale du Cameroun. Il est diplômé de l'Institut Technique des Banques (ITB) et titulaire d'une Maitrise en économie et Gestion obtenue auprès de l'Université Catholique d'Afrique Centrale.</p>
Clément NKOA	Directeur de l'Audit Interne	<p>Clément NKOA a une expérience professionnelle de 17 ans dans les métiers de l'audit, principalement dans le secteur bancaire (10 ans)</p> <p>Il a notamment exercé le métier d'auditeur au sein du cabinet AKM Audit& Conseil (Sénégal), au sein de la Banque Afriland First Bank (Cameroun) et chez Alios Finance Cameroun qu'il a rejoint depuis 2013.</p> <p>Clément est spécialiste de l'Audit interne, de part sa certification d'excellence dans le domaine (CIA) et titulaire d'un Master en Comptabilité et Gestion Financière du CESAG (Dakar).</p>
Danielle Sylvie KOUAM	Directeur du Recouvrement et Contentieux	<p>Danielle Sylvie KOUAM a une expérience de plus de 16 ans dans divers métiers liés au recouvrement des créances, à la vente et la gestion des assurances (recouvrement de créances, vente et service-après vente et administration crédit, gestion des assurances, etc...)</p> <p>Elle a travaillé en tant que gestionnaire recouvrement senior chez Advans, avant de rejoindre Alios Finance Cameroun depuis mai 2015 comme responsable middle office puis Directeur du recouvrement et du contentieux depuis Juillet 2018.</p> <p>Titulaire d'une Maitrise en droit privé fondamentale option droite des affaires de l'université de Yaoundé Il elle bénéficie d'une certification en communication et gestion d'entreprise du CRESTCOM.</p>
Constant KUATE MABOU	Chef de Département Contrôle Permanent	<p>Constant K. MABOU dispose d'une expérience professionnelle de 16 ans dans les domaines de la Comptabilité, Gestion de la trésorerie & Financements, Contrôle interne, Audit & Contrôle de Gestion. Il a travaillé Comme Chef Comptable pendant 03 ans chez COGEMAC SA, avant de rejoindre Alios Finance Cameroun en septembre 2012 où il a successivement exercé Comme Comptable Métiers/Hors Métiers, puis Chargé des opérations Pôle trésorerie et Chef Département Contrôle Permanent/Contrôle de Gestion depuis 2017.</p>

		Il est titulaire d'un MBA en « Audit et Management des risques » obtenu à L'Ecole Supérieure d'assurance (ESA) - 13, rue Fernand Léger 75020 Paris (France) et d'un Master en « Comptabilité, Finance & Audit » obtenu à Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) – Douala.
Olive Marcelle PASSOMBEN	Responsable RH	Olive PASSOMBEN dispose d'une expérience de 13 ans dans le secteur des ressources humaines. Après l'obtention en 2012 d'un MBA à l'Ecole Supérieure de Gestion de Paris 11e et d'un passage au sein de la société SKILLS RH et du Groupe CANAL+ en France, elle rejoint le groupe ALIOS en 2013 au sein de sa filiale du Cameroun. Elle y occupe successivement les postes d'assistante RH puis promue en 2016, Responsable RH. Depuis mai 2021, elle couvre la zone Afrique centrale



5.4. LES PRODUITS ET SERVICES DE L'EMETTEUR

ALIOS Finance Cameroun est une référence nationale en matière de financement de véhicules et équipements à travers une large gamme de produits financiers que sont : le crédit-bail mobilier, le crédit d'investissement, la location longue durée (LLD), et le crédit court terme.

a. Le crédit-bail mobilier

Le crédit-bail mobilier consiste à financer l'acquisition de véhicules et équipements au profit de la clientèle dans le cadre d'un contrat de location, avec option d'achat. Au terme de la période de location, il y a généralement transfert de propriété des biens financés au client. Les principales caractéristiques de cette offre sont :

- **Un financement jusqu'à 100%, adapté aux besoins des clients** : Professionnels, indépendants ou entreprises, peuvent bénéficier d'un financement pouvant aller jusqu'à 100% de la valeur des véhicules et équipements (engins de chantiers et forestiers, groupes électrogènes, chariots élévateurs, équipements industriels, équipements informatiques et bureautiques, équipements médicaux, etc...);
- **Un financement simple et rapide** : le client choisit librement son équipement et le fournisseur. ALIOS l'achète et le met à sa disposition en location pour une durée allant de 2 à 5 ans. Au terme de la période de location, le client devient propriétaire de l'équipement contre le paiement d'un montant fixé au début de la période de location ;
- **Des partenaires de choix** : ALIOS est en relation avec un nombre important de partenaires fournisseurs d'équipements auprès desquels sa clientèle trouvera le matériel adapté à ses activités ;
- **Une offre 100% transparente** : Avec le crédit-bail mobilier d'ALIOS, le client maîtrise l'ensemble de l'opération. Les conditions et les coûts sont clairement définis dès le départ ;

- **Une solution qui préserve la trésorerie du client** : En choisissant le crédit-bail, la trésorerie du client sera préservée pour financer ses besoins d'exploitation ;

- **ALIZE, une formule d'assurance pour protéger les équipements financés** : Grâce au produit Alizé, le client bénéficie d'une couverture de ses équipements pendant la durée du contrat. Alizé est une assurance tous dommages, avec une redevance mensualisée et fixe sur toute la durée du contrat.

b. Le crédit d'investissement

Ce produit permet de financer les investissements indispensables à l'activité de la clientèle tels que l'acquisition de véhicules et matériels, la réalisation de travaux, etc. Ses principales caractéristiques sont :

- Un financement adapté au besoin de la clientèle pour l'accompagner dans la réalisation de ses investissements ;
- Un financement simple et rapide : le crédit d'investissement est une solution idéale pour le financement des investissements sur une période allant de 12 à 48 mois ;
- Une solution qui préserve la trésorerie : solution permet la préservation de la trésorerie pour le financement des besoins d'exploitation.

c. La location Longue durée (LLD)

La LLD est une solution permettant d'externaliser la gestion du parc automobile, et d'assurer la mobilité permanente des collaborateurs. Cette offre permet aux clients de gagner en efficacité tout en restant focalisés sur leur cœur de métier. Ces derniers choisissent librement leurs véhicules et ALIOS Finance Cameroun les achète pour les mettre à leur disposition en location longue durée.

Les caractéristiques et avantages de l'offre LLD sont :

- **Une formule sur mesure**
 - Choix du véhicule ou de la gamme de véhicules adaptés aux besoins et au budget du client : la marque, le modèle, les équipements, etc.

- Choix du véhicule ou de la gamme de véhicules adaptés aux besoins et au budget du client : la marque, le modèle, les équipements, etc.
 - Les besoins spécifiques sont définis par le client : kilométrage estimé, fréquence de renouvellement, etc.
 - Possibilité de profiter de conditions préférentielles auprès des nombreux partenaires fournisseurs d'ALIOS.
- **Un mode de gestion qui permet aux clients d'optimiser et de budgétiser avec précision le coût du parc automobile**
- La formule de LLD d'ALIOS Finance Cameroun permet au client de payer un loyer mensuel unique englobant l'ensemble des services auxquels il a souscrit (entretien, assurance...). Ce loyer tient compte du kilométrage et de la durée de location.
- **L'externalisation de la gestion du parc automobile permet au client de :**
- Eviter les immobilisations de capitaux ;
 - Préserver la capacité de financement et la trésorerie ;
 - Supprimer les coûts d'utilisation et de gestion superflus puisque cette offre induit l'usage optimal de la flotte de véhicules ;
 - Disposer d'un parc automobile moderne et entretenu ;
 - Assurer la sécurité des salariés ;
 - Se libérer de la gestion des reventes véhicules.

d. Le crédit Court Terme

ALIOS Finance Cameroun met à la disposition de sa clientèle une formule de financement à court terme, sur une durée allant de 3 à 11 mois, pour la réalisation de projets professionnels. C'est une solution idéale pour les entreprises désireuses de réduire leur coût du financement par une utilisation optimale de leur trésorerie.





**PARTIE 6. PERFORMANCES
COMMERCIALES ET FINANCIERES
DE L'EMETTEUR**

6.1. PERFORMANCES COMMERCIALES

a. Contexte général du marché

En 2024, le marché s'est caractérisé par une hausse des crédits à l'économie sur le marché bancaire de 12% comparé à l'année 2023. Cette performance est induite par une hausse des financements accordés aux opérateurs privés (+14%) et à l'Etat (+1%).

Cependant, le taux de sinistralité du portefeuille des banques s'est dégradé, s'établissant à 13,5% à fin 2024, principalement due à une augmentation de 13% des créances en souffrance. Le coefficient de transformation a évolué à 73% fin 2023.

Le marché bancaire du crédit-bail est concentré autour de huit (8) acteurs (sur 18) totalisant une part de marché de 80%, tandis que le marché du leasing est opéré principalement par six (6) acteurs dont cinq (5) banques et un établissement financier. Le trio de tête du marché à fin 2024 reste Afriland (30%), Alios (27%) et SGC (19%). L'on note toutefois que deux autres établissements financiers opérant dans le leasing n'ont pas déclaré leurs parts de marché.

De manière globale, le marché du leasing est en baisse de -8% entre 2024 par rapport à 2023 avec un encours se situant autour de FCFA 201 milliards. L'on note une évolution divergente du portefeuille leasing selon les acteurs dont une hausse de 36% chez BGFI, 8% chez SCB, 1% chez SGC, et une baisse de -7% chez Alios et -2% chez BICEC.

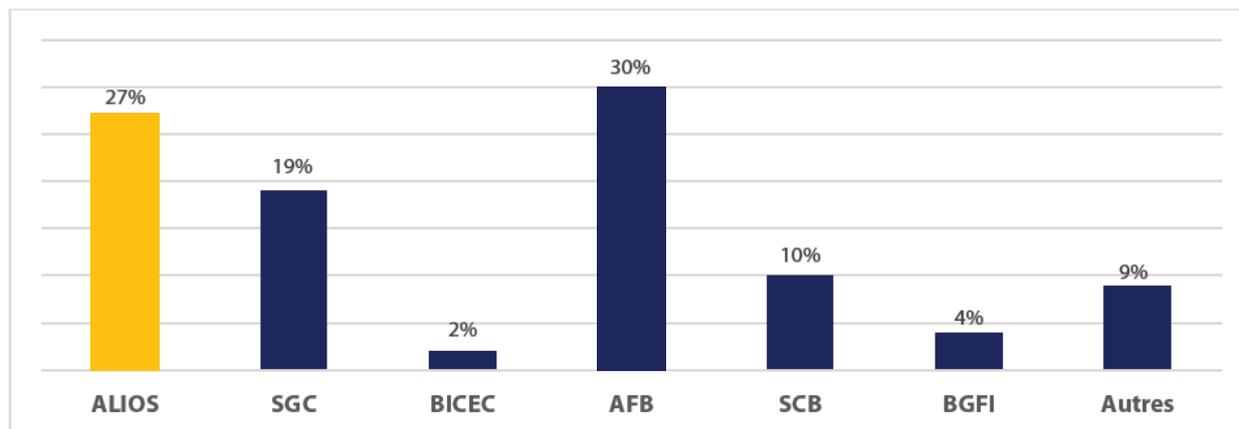


Figure 10 : Parts de marché par établissement au 31 décembre 2024

b. Synthèse sur l'activité commerciale de l'émetteur au bilan économique

ALIOS a réalisé une croissance annuelle moyenne de 27% de ses activités en 07 ans (depuis 2018), ce qui reflète son leadership sur le marché du crédit-bail au Cameroun.

En 2024, ALIOS a connu une baisse de sa production de -16% par rapport 2023, due à l'ajustement du budget de financement de 2024, par une politique de financement plus prudente, en raison de la montée du coût du risque, mais également de contraintes ALM (coût des ressources en hausse).

Durant la période 2018 à 2022, le financement locatif (crédit-bail, location opérationnelle) est resté prépondérant, en cohérence avec la politique commerciale et de risques adoptée au sein du Groupe.

En milliards de FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Crédit d'équipement	4	7,6	6,2	6,6	9,29	9,7	5,7
Leasing	19,3	19,1	16,2	19,9	22,5	23,4	21,9
Location opérationnelle	0,4	0,1	0,1	0,2	0,22	0,1	0,2
Total Nouveaux financements	23,7	26,8	22,5	26,7	32,05	33,17	27,8
Financement spécifique	-	-	4,7	-	-	-	-
Total des financements	20,4	21,9	22,5	26,7	32,05	33,17	27,8
Evolution	15,90%	7,40%	2,70%	18,70%	20,00%	3,50%	-16%

Tableau 13 : Evolution du portefeuille par produit

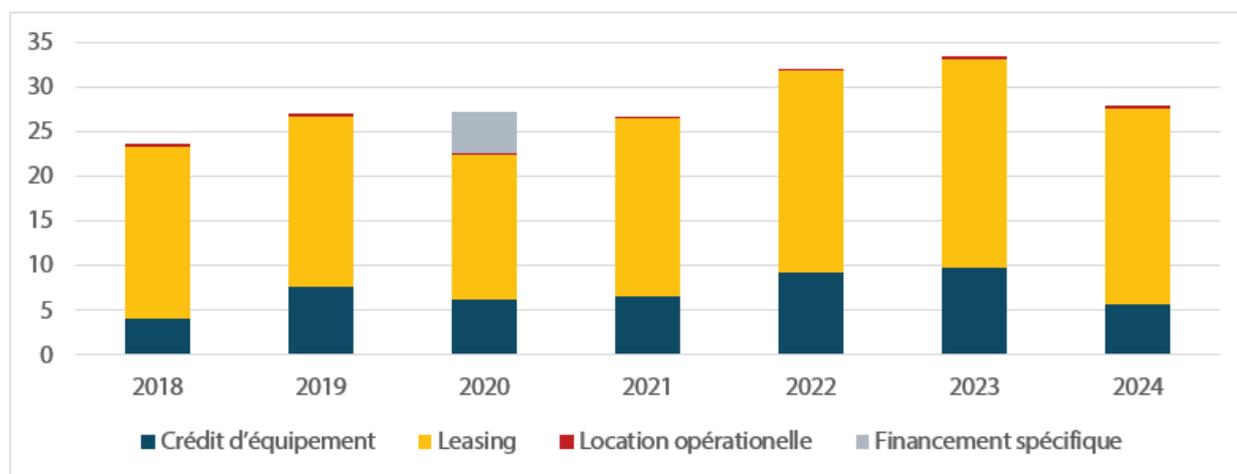


Figure 11 : Evolution du portefeuille par produit

Les Corporates locales et les Très Petites Entreprises (TPE) représentent plus de la moitié du portefeuille client (soit respectivement 51% et 25% de taux de représentativité).

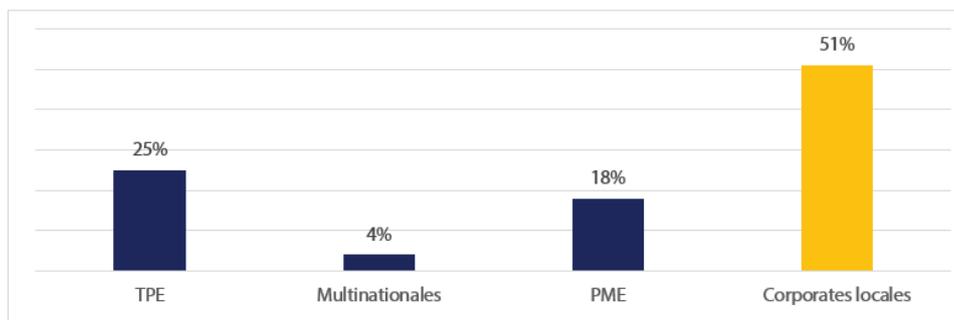


Figure 12 : Répartition du portefeuille client

Les secteurs d'intervention majeure d'ALIOS sont : Commerce général (16,4 %), Transport de personnes (16,1%), Manufacture (15,3%), filière Bois (7,6%), Banque & Finances (4,6%), ces 5 secteurs portent plus de 60% de nos engagements.

Les secteurs clés restant sensibles et à surveiller (Evolution et poids des NPLs) : Le transport de bois, le transport de marchandises et BTP.

En milliards de FCFA	Normes	2024				2023				Evol. 24/23	
		Eng 12/24	% Eng	NPL 12/24	NPL/Eng	Eng 12/23	% Eng	NPL 12/23	NPL/Eng	Eng.	NPL
Agriculture-élevage	inf.35%	929	1,60%	409	44,00%	568	0,90%	298	52,50%	64%	37%
Agro-Industrie	inf.35%	4 342	7,40%	161	3,70%	5 407	8,70%	190	3,50%	-20%	-15%
Banques - finan. - Assur.	inf.35%	2 681	4,60%	0	0%	3 322	5,40%	0	0%	-19%	0%
BTP	inf.35%	2 121	3,60%	767	36,20%	2 286	3,70%	315	13,80%	-7%	144%
Commerce général	inf.35%	9 638	16,40%	1 190	12,30%	9 237	14,90%	1 147	12,40%	4%	4%
Education	inf.35%	76	0,10%	17	21,80%	41	0,10%	12	27,90%	84%	38%
Exploitation forestière	inf.20%	3 304	5,60%	442	13,40%	3 845	6,20%	518	13,50%	-14%	-15%
Hôtellerie-restauration	inf.35%	83	0,10%	29	34,50%	102	0,20%	21	20,60%	-18%	37%
Location de véhicules	inf.35%	253	0,40%	42	16,70%	269	0,40%	42	15,60%	-6%	0%
Manufacture	inf.35%	8 982	15,30%	63	0,70%	9 733	15,70%	66	0,70%	-8%	-5%
Mines & énergie	inf.35%	1 145	1,90%	74	6,50%	493	0,80%	62	12,50%	132%	19%
NTIC	inf.35%	516	0,90%	48	9,30%	455	0,70%	0	0,00%	14%	0%
PART	inf.35%	580	1,00%	41	7,00%	458	0,70%	24	5,30%	27%	70%
Prestations de Service	inf.35%	4 637	7,90%	486	10,50%	4 824	7,80%	229	4,80%	-4%	112%
Santé	inf.35%	638	1,10%	53	8,30%	639	1,00%	45	7,00%	0%	17%
SCI	inf.35%	218	0,40%	0	0,00%	273	0,40%	0	0,00%	-20%	0%
Transport de bois	inf.15%	1 175	2,00%	331	28,20%	1 704	2,80%	413	24,20%	-31%	-20%
Transport de carburant	inf.7%	2 265	3,80%	239	10,50%	2 291	3,70%	30	1,30%	-1%	695%
Transport de marchandises	inf.11%	5 796	9,80%	1 509	26,00%	4 935	8,00%	488	9,90%	17%	209%
Transport de personnes	inf.17%	9 498	16,10%	864	9,10%	10 958	17,70%	329	3,00%	-13%	163%
Total		58 878	100,00%	6 762	11,50%	61 841	100,00%	4 228	6,80%	-5%	60%

Tableau 14 : Physionomie du portefeuille (exposition sectorielle)

6.2. PERFORMANCES FINANCIERES

a. Compte de résultat 2024

Le résultat net financier réalisé à fin décembre 2024 se situe à FCFA 1,105 milliard contre FCFA 1,569 milliard dégagé sur la même période de 2023 et FCFA 1,205 milliard au budget. Cette baisse de -8% par rapport au budget tire sa source du coût du risque en dégradation par rapport au budget.

Le Produit Net Bancaire (PNB) est en hausse de 5% par rapport à 2023 et en baisse de -3% par rapport au budget suite à un effet de réduction du budget sur la production.

Le résultat brut d'exploitation est en augmentation de 13% par rapport à 2023 et en ligne avec le budget. Le résultat net social se situe à FCFA 1,101 milliard contre FCFA 511 millions en 2023 soit une hausse de 116%.

Tableau 15 : Compte de résultat 2024

Items	Déc-24	Déc-23	ECART 2024 VS 2023 %	Budget annuel 2024	ECART B-R2024
Total produits financiers	7 586	7 233	5%	7 936	-4%
Charges financières	-2 244	-2 139	5%	-2 433	0
Autres charges financières	-109	-104	4%	-150	0
Commissions Garanties portefeuille	-52	-71	-27%	0	
Total charges financières	-2 405	-2 315	4%	-2 583	-7%
Produit Net Bancaire	5 182	4 918	5%	5 353	-3%
Frais de personnel	-1 329	-1 306	2%	-1 407	-6%
Autres charges opérationnelles	-1 149	-1 217	-6%	-1 276	-10%
Dépréciation	-130	-123	6%	-123	6%
Charges d'exploitation	-2 609	-2 646	-1%	-2 806	-7%
Coefficient d'exploitation	50,30%	54%	-6%	52%	-4%
Résultat Brut d'Exploitation	2 573	2 272	13%	2 547	1%
Dotation aux provisions & amortis.	-4 075	-3 202	27%	-543	
Reprise de provisions	3 202	3 416	-6%		
Coût du risque	-861	5		-543	59%
Coût du risque	-1,56%	0,00%	-1,60%		
Frais extraordinaires	-182	-245	-26%	-150	22%
Résultat avant impôt	1 529	2 032	-25%	1 854	-18%
Impôt sur le résultat	-424	-463	-8%	-649	-35%
Résultat net (Comptes financiers)	1 104	1 569	-30%	1 205	-8%
Réserve latente financière	-4	-1 058	0%		
Résultat net (Comptes sociaux)	1 101	511	116%	1 205	

b. Profil bilan économique

L'on note une baisse de l'actif économique de FCFA 3 milliards (-5%) induite par une baisse des opérations avec la clientèle principalement. Cette récession se traduit par une baisse de la dette financière (FCFA 4,634 milliards) et des ressources clientèles (FCFA 204 millions) atténuée par l'augmentation des opérations diverses (FCFA 469 millions), les crédits fournisseurs (FCFA 521 millions) et les fonds propres (FCFA 850 millions).

En 2024, le bilan enregistre une hausse du poids des fonds propres y compris des provisions pour risques généraux bancaires (+3%) dans la géographie des sources de financement de l'activité, ainsi que les crédits fournisseurs (+1%) opérations diverses (+1%).

L'actif porte principalement sur les opérations avec la clientèle (89%), les débiteurs divers (2%) et les actifs de trésorerie (9%) ; tandis que le passif est soutenu par les fonds propres (18%), les dettes financières longues (24%), les dettes à court & moyen terme (29%), les fournisseurs de biens (15%) et les dépôts de garantie (8%).

Le total du bilan connaît une légère baisse nette de FCFA 2,197 milliards.

Tableau 16 : Bilan économique 2024

Bilan synthétique	Fin Déc 2024	%	Fin Déc 2023	%	Variation	%
Actif immobilisé	1 764	3%	1 669	3%	95	6%
Opération clientèle	58 608	97%	61 702	97%	-3 094	-5%
Total actif	60 372	100%	63 371	100%	-2 999	-5%
Fonds propres	13 009	22%	12 159	19%	850	7%
Dette financière	30 620	51%	35 254	56%	-4 634	-13%
Ressources clientèle	4 945	8%	5 149	8%	-204	-4%
Crédit fournisseur	9 246	15%	8 725	14%	521	6%
Divers	2 553	4%	2 084	3%	469	23%
Total passif	60 372	100%	63 371	100%	-2 998	-5%

Tableau 17 : Cash-flow 2024

Cash flows	Fin Dec 2024
Résultat fin de période	1 105
Amortissement	130
Capacité d'Autofinancement	1 235
Encours net clientèle (-)	-3 094
Crédit concession (+)	521
Autres opérations d'exploitation (-)	-469
Variation DG (+)	-204
Cash-flow d'exploitation	5 115
Investissements	-225
Cash-flow disponible	4 890
Variation des FP	-255
Variation endettement net	4 635
Contrôle	
Dette nette début de période	35 254
Dette nette fin de période	30 620
Variation	-4 634

c. Risques et engagements

Les engagements sont en baisse de 7% par rapport à 2023 suite à la baisse de la production sur la période.

Les indicateurs de qualité de portefeuille se sont dégradés par rapport à 2023 en raison du contexte économique caractérisé par un taux de sinistralité étant de 16% sur le marché de leasing.

En milliards de FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Eléments	44,7	49,9	49,7	52,3	57,8	61,8	58,9
Engagements globaux clientèle	42,6	47,2	46,7	48,6	54,1	58,3	54,4
Encours de crédit fin de période	2,1	2,6	2,9	3,4	3,4	3,3	4,1
Impayés fin de période	3,7	4,4	4,2	4,9	4,5	4,2	6,8
Prêts non Performants (NPLs)	1,9	2,4	3	3,5	3,4	3,2	4,1
Provisions	0%	11%	11%	-1%	11%	8%	-7%
Croissance encours	8,24%	8,90%	8,37%	9,40%	7,75%	6,84%	11,48%
Taux de provisions des NPLs	51%	55%	71%	71%	76%	76%	60%

Tableau 18 : Risques et engagements

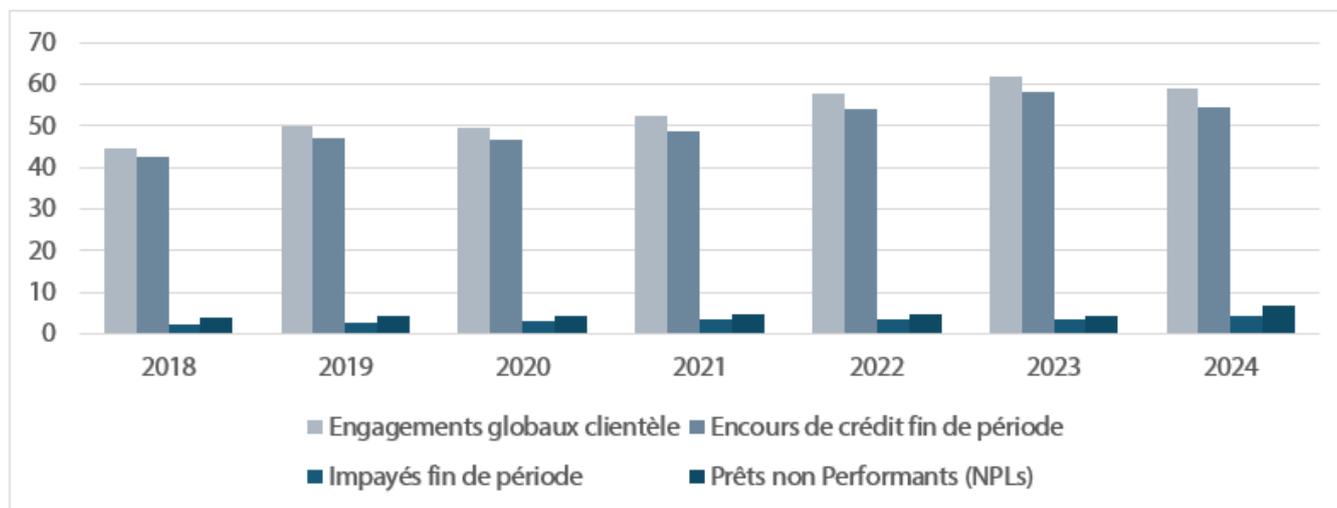


Figure 13 : Risques et engagements

d. Profil des ressources de financement

La structure financière d'ALIOS est confortable et sécurisée. Les fonds propres contribuent à hauteur de 23 % en moyenne du total ressources.

Le financement par endettement bancaire et de marché, hors financement spécifique est de 59% contre un plafond de 66%.

Les flux de trésorerie de l'exploitation financent l'activité à hauteur de 14%.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Poids 2024
Fonds propres sociaux	6,8	7,6	8,1	9,3	10,664	11,7	12,6	23%
Marché financier	7,6	7,1	7,2	12	16,3	15,7	14,4	26%
Dettes bancaires	13,5	17,5	14,3	11,4	16,2	20,3	18	33%
Opération spécifique	6,4	5,4	6,3	5	3,8	2,9	2	4%
Cash-flow d'exploitation	9,1	9,4	10,8	10,1	7,1	7,8	7,4	14%
Total ressources	43,4	47	46,7	47,8	54,1	58,3	54,4	100%

Tableau 19 : Profil des ressources de financement

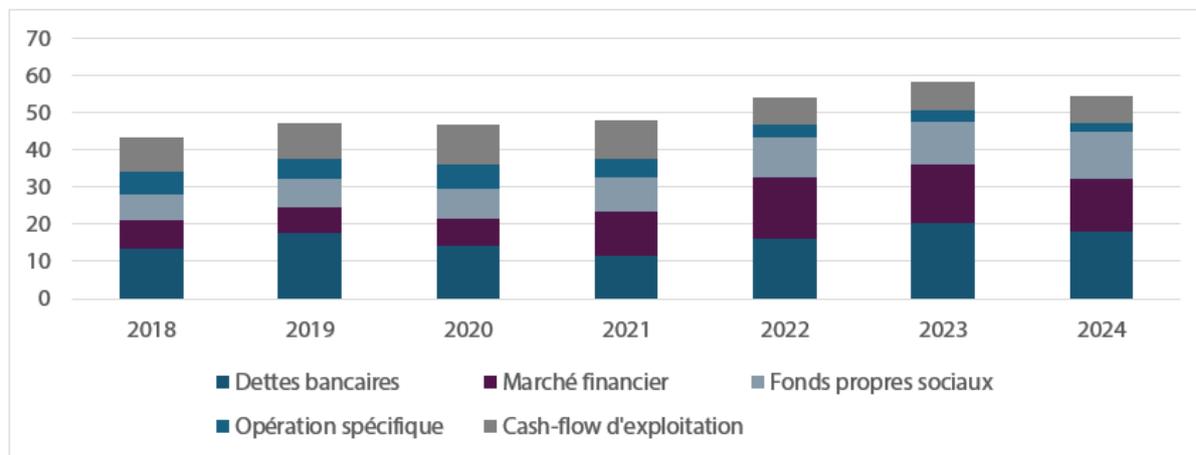


Figure 14 : Ressources de financement

e. Ratios réglementaires et économiques

ALIOS assurer le respect de l'ensemble des indicateurs réglementaires de mesure de la solvabilité et de la liquidité.

	Normes COBAC	Valeurs au 31/12/2024	Observations
NORMES DE SOLVABILITE			
Couverture des risques (ratio Cooke)	>= 8%	55%	Norme respectée
Division des risques:	<= 45% FPNC	RAS	Norme respectée
Couverture des immobilisations propres	>=100%	1557%	Norme respectée
Limites des prises de participation	Individuel <=15%FPN	2591	Norme respectée
	Total <=45% FPN	4318	
Limites Crédits en faveur des actionnaires et du personnel	Individuel <=5% FPN	864	Norme respectée
	Total <=15% FPN	2591	
NORMES DE LIQUIDITE			
Liquidité à court terme	>= 100%	136%	Norme respectée
Coefficient de transformation	>= 50%	347%	Norme respectée

Tableau 20 : Ratios réglementaires

Les indicateurs de performance économiques restent en consolidation continue, malgré les effets du contexte économique difficile.

Principaux ratios	2024	2023	2022	2021
Productivité de l'effectif (PNB/effectif)	86	93	89	91
Coefficient d'exploitation	50%	54%	54%	54%
ROE (résultat fin/FP sociaux)	8,80%	13,40%	9,92%	9,53%
ROA (Résultat fin/total bilan cptes sociaux)	1,61%	2,22%	1,66%	1,53%
Gearing (Dette nette/FP)	2,9	2,9	2,8	2,6
Surface financière (FP/total bilan)	18,37%	16,55%	16,78%	16,80%

Tableau 21 : Ratios économiques



**PARTIE 7. PLAN DE
DEVELOPPEMENT 2023 - 2028**

Le plan de développement d'ALIOS sur la période 2023 – 2028 consiste à renforcer la compétitivité son offre et sa prise de risque afin de consolider son leadership sectoriel. Pour ce faire, ALIOS dispose des atouts ci-après :

- Présence historique sur le Cameroun,
- Expérience éprouvée de divers secteurs
- Structure légère avec une marge de flexibilité locale et Groupe
- Forte focalisation sur le financement de haut de bilan
- Relation privilégiée avec plusieurs clients de la place
- Perspective de croissance continue, même atone, de l'économie camerounaise
- Capacité d'extension dans la gamme de produits, le Cameroun, la sous-région

L'orientation stratégique en vue de la réalisation dudit plan s'appuie sur cinq piliers :

- Consolidation du développement commercial
- Renforcement de la politique de risque
- Diversification des sources de financement
- Organisation et qualité de service
- Valorisation du capital humain

En termes de perspectives, ALIOS entend consolider sa position sur le marché du crédit-bail via une intervention plus importante sur les niches non exploitées à l'horizon 2028. La reprise progressive de la croissance de l'économie malgré la persistance de certaines contraintes pandémiques, politiques, économiques et sécuritaires majeures devrait encourager une telle vision.

Le marché du crédit-bail est en pleine mutation, au gré du développement économique dans les secteurs productifs ; et ce en ligne avec les conclusions de la SFI quant au potentiel non exploité dudit marché.

Avec l'entrée de CREDAF GROUP au capital d'ALIOS, la vision de la société est éprise d'un dynamisme nouveau.

a. Prévisions financières d'ALIOS FINANCE CAMEROUN

En 2025, les orientations stratégiques ci-dessous ont été retenues :

- Le rétablissement de la croissance de la production attendue en 2025, soit 35 Md XAF, avec une remontée significative des parts de marché avec un élargissement de l'assiette des revenus par une application rigoureuse de la politique tarifaire du service après-vente ;
- La maîtrise du risque de contrepartie et de la qualité du portefeuille (physionomie, outils de bordage des risques) ;
- Le déploiement d'une dynamique organisationnelle et des procédures de recouvrement groupe ;
- La mobilisation de ressources financières dans des conditions optimisées de coût, de diversification et de maturité ;
- Le renforcement de la maîtrise des risques (opérationnels, juridiques, financiers, fiscaux, réglementaires, etc.)
- La maîtrise de la rentabilité financière de l'activité AFCM, avec une fiabilisation continue de la communication financière ;
- L'ajustement de la politique RH pour un accompagnement des changements organisationnels en cours

En respect de son plan de développement 2023 – 2028, Alios envisage une croissance progressive et soutenue de son PNB. Cette croissance sera soutenue par une politique de maîtrise du coût d'exploitation avec une évolution contenue en deçà du rythme de croissance du PNB et induisant une amélioration du coefficient d'exploitation vers la cible de 50% à l'horizon 2028.

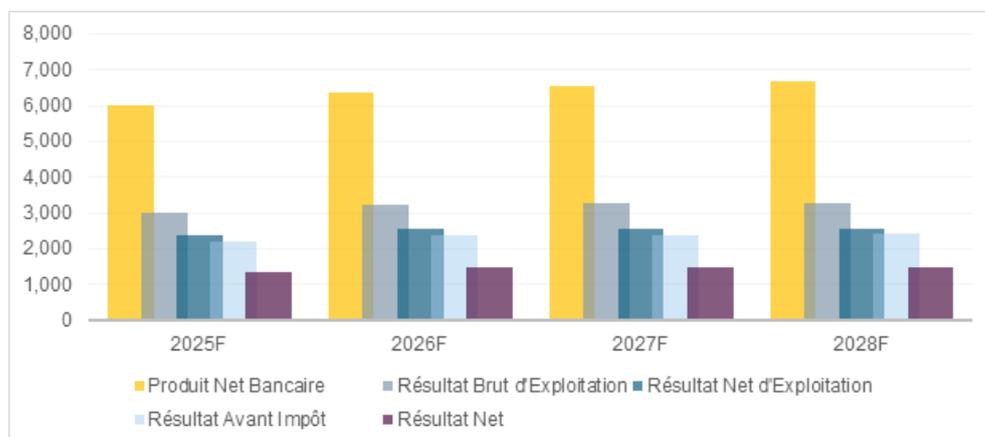
La politique de gestion de risque (outils de couverture, ciblage, veille risque, actions de recouvrement, etc.) permettra de maintenir le coût du risque normatif autour de 1% de l'encours moyen. Ces efforts conjoints permettront d'envisager une croissance du résultat d'en moyenne 8% par an.

a. Prévisions financières d'ALIOS FINANCE CAMEROUN

En millions de FCFA	2025F	2026F	2027F	2028F
Encours moyen	65 592	67 609	70 311	73 303
Endettement financier moyen	41 534	42 746	44 484	46 395
Dette financière/encours	63%	63%	63%	63%
Intérêts perçus	8 323	8 720	8 991	9 136
Charges financières	-2 700	-2 778	-2 891	-3 016
Marge nette d'intérêts	5 623	5 942	6 100	6 120
Produits accessoires	400	450	450	550
Produit Net bancaire	6 023	6 392	6 550	6 670
Charges d'exploitation	-3 001	-3 168	-3 286	-3 375
Frais de personnel	-1 453	-1 525	-1 586	-1 642
Charges courantes d'exploitation	-1 471	-1 544	-1 621	-1 670
Dotation aux amortissements	-77	-99	-79	-63
Résultat Opérationnel	3 022	3 224	3 264	3 295
Coefficient d'exploitation	-49,8%	-49,6%	-50,2%	-50,6%
Coût du risque	-656	-676	-703	-733
Résultat net d'exploitation	2 366	2 548	2 561	2 562
Résultat Exceptionnel	-160	-160	-160	-160
Résultat avant impôt	2 206	2 388	2 401	2 412
Impôt sur les sociétés	-837	-905	-909	-914
Résultat net	1 369	1 483	1 492	1 498

Tableau 22 : Compte de résultat prévisionnel - ALIOS 2025 - 2028

a. Prévisions financières d'ALIOS FINANCE CAMEROUN



Les projections de trésorerie d'Alios Finance Cameroun démontrent que l'activité courante de l'entreprise génère un niveau de cash flows suffisant pour assurer les remboursements des échéances de l'emprunt obligataire.

Figure 15 : Eléments clés - Compte de résultat prévisionnel ALIOS 2025 - 2028

MFCFA	R 2022	B 2023	B 2024	B 2025	B 2026	B 2027	B 2028
Encours début	54 607	54 607	60 657	64 566	66 666	68 600	72 069
Production		35 262	37 730	40 749	44 009	46 209	47 133
Échéance nouvelle production		5 603	16 947	30 572	39 225	42 091	44 603
Échéances ancienne production		23 610	16 874	8 077	2 849	650	15
Encours Financier	54 607	60 657	64 566	66 666	68 600	72 069	74 584
Impayés clientèle	5 794	5 907	5 957	6 167	6 060	6 207	6 458
Provisions	-3 645	-3 574	-3 761	-3 900	-3 728	-3 757	-3 923
Actif immobilisé	1 363	1 417	1 321	1 244	1 146	1 066	1 003
Total actif économique	58 119	64 407	68 082	70 177	72 078	75 586	78 123
Fonds propres & assimilés	11 827	12 078	12 337	12 621	12 935	13 315	13 984
Cahs Flow d'exploitation	13 138	14 989	14 856	15 377	15 830	16 615	17 205
Dettes financières	33 154	37 340	40 890	42 179	43 313	45 656	46 934
Besoin (+)/ surliquidité (-)		2 603	3 550	1 289	1 134	2 343	1 278
Service de la dette		13 938	12 447	13 630	14 060	14 438	15 219
Besoins nets trésorerie		16 541	15 997	14 919	15 194	16 781	16 497

Tableau 23 : Ecoulement du Bilan Economique prévisionnel - ALIOS 2025 - 2028

b. Prévisions financières de CREDAF GROUP

Les revenus de CREDAF GROUP proviennent principalement des frais d'assistance technique, des frais de gestion et des dividendes provenant des filiales. Les principales charges comprennent les coûts de personnel et les divers frais liés aux missions d'assistance aux filiales :

MFCFA	2024P	2025P	2026P	2027P	2028P	2029P	2030P
Intérêts et produits assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	(867)	(867)	(867)	(719)	(559)	(387)
Revenus des titres à revenu variable	-	760	1 208	1 413	1 615	1 991	2 327
Commissions (produits)	-	-	-	-	-	-	-
Commissions (charges)	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur opérations de portefeuilles	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges d'exploitation bancaire	-	-	-	-	-	-	-
Produit Net bancaire	-	(106)	341	546	896	1 432	1 939
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Charges générales d'exploitation	-	(702)	(737)	(774)	(813)	(853)	(896)
Dotation aux amortissements	-	(29)	(29)	(29)	(29)	(29)	(29)
Résultat Brut d'exploitation	54,42%	(837)	(425)	(257)	55	550	1 015
Coût du risque	-	-	-	-	-	-	-
Résultat Brut d'exploitation	-	(837)	(425)	(257)	55	550	1 015
Autres produits	-	2 677	2 930	3 137	3 369	3 664	3 966
Résultat avant impôt	-	1 840	2 505	2 880	3 424	4 214	4 981
Impôt sur les bénéfices	-	(279)	(339)	(384)	(472)	(581)	(693)
Résultat net	-	1 560	2 165	2 496	2 952	3 634	4 288

Tableau 24 : Compte de résultat prévisionnel – Comptes sociaux – CREDAF GROUP

b. Prévisions financières de CREDAF GROUP

Tableau 25 : Bilan prévisionnel – Comptes sociaux – CREDAF GROUP

MFCFA	2024P	2025P	2026P	2027P	2028P	2029P	2030P
Caisse, banque centrale, CCP	-	1 589	3 783	4 629	5 797	7 501	9 703
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-
Échéance nouvelle production	-	-	-	-	-	-	-
ÉCréances interbancaires et assimilées	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-
Actionnaires ou associés	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-
Compte de régularisation	14 801	14 801	14 801	14 801	14 801	14 801	14 801
Participations et autres titres détenus à long termes	-	-	-	-	-	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	289	260	231	202	173	145	116
Total actif	15 090	16 650	18 816	19 633	20 771	22 447	24 620
Banque centrales, CCP	-	-	-	-	-	-	-
Dettes interbancaires et assimilées	9 849	9 849	9 849	8 170	6 357	4 399	2 284
Dettes à l'égard de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	3 241	3 241	3 241	3 241	3 241	3 241	3 241
Comptes de régularisation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions	-	-	-	-	-	-	-

b. Prévisions financières de CREDAF GROUP

MFCFA	2024P	2025P	2026P	2027P	2028P	2029P	2030P
Emprunts et titres émis subordonnés	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres	2 000	3 560	5 726	8 221	11 173	14 807	19 095
Capital social	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Primes liés au capital	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions règlementées	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	1 560	3 726	6 221	9 173	12 807
Résultat de l'exercice	-	1 560	2 165	2 496	2 952	3 634	4 228
Total passif	15 090	16 650	18 816	19 633	20 771	22 447	24 620

Les comptes consolidés ont été réalisés à partir des performances prévisionnelles réalisées par chaque filiale acquise.

En MFCFA	2024P	2025P	2026P	2027P	2028P	2029P	2030P
Intérêts et produits assimilés	40 315	46 147	50 238	55 297	59 373	63 749	68 433
Intérêts et charges assimilés	(27 332)	(31 359)	(34 374)	(36 717)	(39 302)	(42 081)	(44 887)
Revenus des titres à revenu variable	2	2	1	2	2	1	2
Commissions (produits)	12 985	14 790	15 866	18 582	20 072	21 670	23 547
Commissions (charges)	(830)	(972)	(1 038)	(1 072)	(1 090)	(1 132)	(1 166)
Gains ou pertes nets sur opérations de portefeuilles	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation bancaires	2 327	2 300	2 740	2 795	2 923	3 086	3 143
Autres charges d'exploitation bancaire	(2 198)	(2 291)	(2 292)	(2 279)	(2 304)	(2 310)	(2 316)
Produit Net bancaire	12 755	14 519	16 048	18 803	20 460	22 235	24 183
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Charges générales d'exploitation	(7 753)	(7 193)	(7 643)	(8 126)	(8 624)	(9 123)	(9 673)
Dotation aux amortissements	(858)	(579)	(689)	(795)	(744)	(809)	(850)
Résultat Brut d'exploitation	4 144	6 748	7 717	9 883	11 092	12 303	13 661
Coût du risque	(583)	(751)	(1 031)	(1 104)	(1 200)	(1 247)	(1 399)
Résultat d'exploitation	3 561	5 996	6 685	8 780	9 891	11 056	12 262
Autres produits	579	1 070	646	694	745	795	845
Résultat avant impôt	4 140	7 067	7 331	9 474	10 637	11 850	13 108
Impôt sur les bénéfices	(1 269)	(2 073)	(2 144)	(2 779)	(3 111)	(3 456)	(3 813)
Résultat net	2 871	4 994	5 188	6 695	7 525	8 394	9 295
Intérêts Minoritaires	(861)	(1 338)	(1 384)	(1 797)	(1 992)	(2 189)	(2 384)
Résultat Net Part Groupe	2 010	4 416	3 804	4 898	5 533	6 206	6 911

Tableau 26 : Compte de résultat prévisionnel - Comptes consolidés - CREDAF GROUP

b. Prévisions financières de CREDAF GROUP

En MFCFA	2024P	2025P	2026P	2027P	2028P	2029P	2030P
ACTIF							
Caisse, banque centrale, CCP	5 904	9 030	8 262	8 873	8 690	10 681	14 756
Effets publics et valeurs assimilées	180	183	180	190	193	196	199
Créances interbancaires et assimilées	11 666	12 735	14 196	16 577	19 226	22 640	26 997
Créances sur la clientèle	113 119	128 306	140 618	152 319	164 647	175 185	182 531
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-
Actionnaires ou associés	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	6 372	6 884	7 440	7 792	8 347	8 923	9 515
Compte de régularisation	2 835	3 299	3 646	3 260	3 402	3 436	3 366
Participations et autres titres détenus à long termes	7 196	1 196	1 196	1 196	1 196	1 196	1 196
Parts dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	281	290	299	309	318	328	338
Immobilisations corporelles	11 916	11 975	12 030	12 085	12 138	12 195	12 256
TOTAL	159 470	173 897	187 873	202 600	218 157	234 780	251 155
PASSIF							
Banque centrales, CCP	-	-	-	-	-	-	-
Dettes interbancaires et assimilées	77 348	83 945	88 860	94 284	98 883	101 613	199
Dettes à l'égard de la clientèle	12 133	12 814	13 528	14 228	14 956	15 689	26 997
Dettes représentées par un titre	33 509	33 844	33 918	32 162	30 147	27 881	182 531
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation	34 460	39 385	44 378	50 711	58 161	67 593	-
Ecart d'acquisition passif	-	-	-	-	-	-	-
provisions	1 482	1 482	1 482	1 482	1 482	1 482	9 515
Emprunts et titres émis subordonnés	-	-	-	-	-	-	3 366
Capitaux propres et ressources assimilées	537	2 427	5 707	9 731	14 527	20 522	1 196
Capital souscrit	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Réserves Consolidées	(3 608)	(4 620)	(1 921)	869	4 248	8 575	13 980
Résultat de l'exercice (+/-)	293	2 719	2 622	3 044	3 525	4 105	4 688
Intérêts Minoritaires	1 853	2 328	3 007	3 818	4 754	5 841	7 067
TOTAL	159 470	173 897	187 873	202 600	218 157	234 780	251 155

Tableau 27 : Bilan prévisionnel – Comptes consolidés – CREDAF GROUP



**PARTIE 8. LES FACTEURS
DE RISQUE**

8.1. RISQUE DE DEFAUT

Ce risque se décline en deux principaux aspects : le risque de défaut de l'Émetteur et le risque sur l'actif financé. Le risque de défaut de l'Émetteur traduit l'incapacité d'ALIOS à rembourser le capital et/ou les intérêts suivant les clauses du contrat de souscription. Ce risque est étroitement lié à la qualité de la signature d'ALIOS. En tout état de cause, la notation d'ALIOS par l'agence Bloomfield Investment au 30 Juin 2024 (Voir Annexe) fait état d'un risque de défaut faible à court et moyen terme (Classe A).

Le risque sur l'actif financé représente quant à lui la probabilité de défaut des clients d'ALIOS et de non-recouvrement d'éventuels impayés. Le risque de défaut des crédits-preneurs et autres débiteurs est lié à leur qualité de signature et à leur secteur d'activité. Le risque lié au recouvrement des créances impayées est étroitement lié pour sa part à la performance de la Direction du Recouvrement & Contentieux. Au vu de la diversification du PF de crédit d'ALIOS et de la qualité des équipes de recouvrement, ce risque apparaît mitigé.

8.2. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité porte à la fois sur l'émetteur et sur les investisseurs.

- Le risque de liquidité de l'Émetteur représente la probabilité d'inaccessibilité de celui-ci, à des ressources immédiatement mobilisables afin de faire face à ses engagements à court et moyen terme. La situation financière actuelle d'ALIOS Finance Cameroun (résultats bénéficiaires, renforcement des fonds propres, respect des ratios prudentiels) fait apparaître ce risque comme étant limité. Cette réalité est confirmée par la notation de l'agence Bloomfield Investment ;
- Pour l'investisseur, le risque de liquidité traduit l'incapacité éventuelle de procéder à la revente des titres, faute d'acheteurs sur le marché. L'inscription future à la cote de la BVMAC des titres, objet du présent emprunt, constitue un facteur d'atténuation de ce risque.

8.3. RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de liquidité porte à la fois sur l'émetteur et sur les investisseurs.

- Le risque de liquidité de l'Émetteur représente la probabilité d'inaccessibilité de celui-ci, à des ressources immédiatement mobilisables afin de faire face à ses engagements à court et moyen terme. La situation financière actuelle d'ALIOS Finance Cameroun (résultats bénéficiaires, renforcement des fonds propres, respect des ratios prudentiels) fait apparaître ce risque comme étant limité. Cette réalité est confirmée par la notation de l'agence Bloomfield Investment ;
- Pour l'investisseur, le risque de liquidité traduit l'incapacité éventuelle de procéder à la revente des titres, faute d'acheteurs sur le marché. L'inscription future à la cote de la BVMAC des titres, objet du présent emprunt, constitue un facteur d'atténuation de ce risque.

8.4. RISQUES OPERATIONNELS

Il s'agit de pertes financières potentielles liées à des erreurs opérationnelles et humaines, des défaillances de systèmes et des événements externes à l'établissement financier. Dans le cas spécifique d'ALIOS Finance Cameroun, on peut souligner les risques liés au système d'information, le risque de dommage des biens financiers et du crédit-bail et le risque de fraude.

Le premier risque est essentiellement lié à un dysfonctionnement éventuel du progiciel de gestion intégré. Il s'agit également du risque encouru en cas de piratage des données informatiques. Ce risque est atténué par une gestion informatique mutualisée et pilotée à l'échelle du Groupe. Par ailleurs, du haut de ses 65 années d'expérience, l'entreprise dispose de dispositifs de contrôles appropriés et rodés.

Le risque de dommage porte sur la dégradation partielle ou totale des biens financés. Afin de le prévenir, les équipements financés font systématiquement l'objet de polices d'assurance auprès de compagnies d'assurance de premier plan. Enfin, les établissements financiers sont également soumis au risque de fraude interne (falsifications, vols, délits d'initié, etc.) ou fraude externe. Ce risque est mitigé par des procédures de contrôles adéquates, des audits périodiques et des polices d'assurance spécifiques.

8.5. RISQUE PAYS

Il est analysé sur trois aspects : le risque macroéconomique, le risque politique et les risques sectoriels.

Le risque macroéconomique est lié au retournement global de la conjoncture économique pouvant affecter négativement l'activité de l'Émetteur. Le 24 février 2022 a marqué le début du conflit entre la Russie, un des principaux fournisseurs de gaz de l'Union Européenne, et l'Ukraine. Ce conflit a entraîné une hausse des cours du gaz et du pétrole qui a plongé l'économie mondiale dans une phase inflationniste à partir de mi 2022. Les répercussions sur l'économie camerounaise du conflit ont commencé à se ressentir avec l'augmentation des prix à la pompe le 1^{er} février 2023 alors que le gouvernement avait jusqu'à présent absorbé toutes les fluctuations des cours du pétrole.

Le risque politique du Cameroun est essentiellement lié à la situation sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Grand Nord ; mais également à une absence de visibilité quant au scénario de succession à la tête de l'État à l'horizon 2025. Les tensions sécuritaires restent toutefois bien contenues dans les zones de conflit, sans propagation au reste du pays. Les derniers processus électoraux se sont par ailleurs déroulés sans heurt.

Les risques sectoriels proviennent de la situation inflationniste actuelle. La hausse des prix à la pompe a négativement affecté l'activité dans les transports, secteurs sur lequel ALIOS porte près de 30% de ses encours. Les conséquences de cette hausse des prix pourraient s'étendre à d'autres secteurs de l'économie sur lesquels Alios porte des encours.

8.6. RISQUE JURIDIQUE, DE CONFORMITE ET REGLEMENTAIRE

Cette catégorie comprend le risque de réputation et de sanction lié au non-respect des cadres légaux et réglementaires applicables. La présence au sein de l'organisation d'un Département du Contrôle Permanent et d'une Direction de l'Audit permet de mitiger ce risque.

No	TYPES DE RISQUE	ASPECTS		RESPONSABILITE
1	Risque de défaut	Risque de défaut de l'émetteur	Risque de défaut de l'émetteur	Direction Générale ALIOS Finance
		Risque sur l'actif financé	Risque de défaut des clients d'ALIOS Finance	Direction des Engagements d'ALIOS Finance
			Risque de non- recouvrement des créances impayées	Direction du Recouvrement & Contentieux ALIOS Finance
2	Risque de liquidité	Risque de liquidité de l'émetteur	Risque de liquidité de l'émetteur	Directeur Administratif et Financier ALIOS Finance
		Risque de liquidité des investisseurs	Risque de liquidité des souscripteurs	Souscripteurs
3	Risque de taux d'intérêt	Risque de taux d'intérêt de l'obligataire	Risque de taux d'intérêt de l'obligataire	Directeur Administratif et Financier ALIOS Finance
		Risque de taux des souscripteurs	Risque de taux des souscripteurs	Souscripteurs
4	Risque opérationnel	Risques liés au système d'information	Risques de dysfonctionnement du système d'information	DSI Groupe & Service Informatique
			Risques de cyber-attaques	DSI Groupe & Service Informatique
		Risque de dommage des objets de la location et du crédit-bail	Risque de dommage des objets de la location et du crédit-bail	Services d'exploitation des crédits preneurs
		Risque de fraude	Risque de fraude	Tous les services d'ALIOS Finance

8.6. RISQUE JURIDIQUE, DE CONFORMITE ET REGLEMENTAIRE

5	Risque commercial	Risques liés à la concurrence	Risques liés à la concurrence	Direction Commerciale
		Risque de défaillance des fournisseurs	Risque de non-conformité des véhicules et des équipements livrés	Fournisseurs
			Risque de défaut de qualité du matériel	Fournisseurs
6	Risque pays	Risque d'inflation	Risque inflationniste	Souscripteurs
		Risques sécuritaires	Risques sécuritaires	Direction Générale ALIOS Finance
		Risques sectoriels	Risques sectoriels	Direction Générale ALIOS Finance
7	Risques sociaux et environnementaux	Risques environnementaux	Risques environnementaux	Direction des Engagements d'ALIOS Finance
		Risques sociaux	Risques sociaux	Directeur Administratif et Financier ALIOS Finance
8	Risque juridique, de conformité et réglementaire	Risque juridique, de conformité et réglementaire	Risque juridique, de conformité et réglementaire	Comité d'audit, auditeur interne, Commissaires Aux Comptes

Tableau 28 : Matrice des risques



PARTIE 9. ANNEXES

Fiche de notation financière

Date de validité : juin 2024 à mai 2025

Catégorie de valeurs	Échelle de notation	Monnaie	Note actu.	Note préc.	Date d'exp.	Perspective
Long Terme	Monnaie locale	CFA	A-	A-	31/05/2025	Stable
Court Terme	Monnaie locale	CFA	A1+	A1+	31/05/2025	Stable

Bloomfield Investment Corporation

Tel: + (225) 27 22 54 84 40

Soraya DIALLO, S.V.P & Directrice Bloomfield Rating
s.diallo@bloomfield-investment.com

Maryline KOUASSI, Chef de mission
m.kouassi@bloomfield-investment.com

Racine ASSALE, Analyste Financier Senior
r.assale@bloomfield-investment.com
www.bloomfield-investment.com

Informations financières de base

(En millions de francs CFA)	2022	2023
Valeurs immobilisées nettes	42 050	44 877
Ressources permanentes	13 864	16 476
Capitaux permanents	24 521	28 173
Espèces et quasi espèces	3 699	4 924
Chiffre d'affaires	26 723	28 143
Produit net bancaire (social)	4 968	3 844
Produit net bancaire (financier)	4 649	4 902
Coût du risque	-81	346
Résultat net d'Exploitation	2 140	1 560
Résultat social net	1 368	511
Résultat financier après impôt annuel normal	1 049	1 569

Présentation

La Société Camerounaise de Crédit Automobile (SOCCA), opérant sous le nom commercial de Alios Finance Cameroun, a été fondée le 22 octobre 1959 en tant que Société Anonyme avec un Conseil d'Administration.

L'entité est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 2361 Douala. Son siège social est à la rue du Roi Alfred Saker à Douala (Cameroun). L'établissement est également implanté à Yaoundé, Bafoussam et dans la localité de Ngaoundéré au grand Nord du Cameroun.

Spécialisée dans le financement d'investissement et le financement locatif, Alios Finance Cameroun possède un capital social de 2 499,2 millions de francs CFA au 31 décembre 2023, dont 71% est détenu par Alios Finance SA.

Justification de la notation et perspective

Sur le long terme :

Les facteurs de protection sont bons. Cependant, les facteurs de risques sont plus variables et plus importants en période de pression économique.

Sur le court terme :

Certitude de remboursement en temps opportun la plus élevée. Les liquidités à court terme, dont les facteurs internes d'exploitation et/ou l'accès aux sources alternatives de financement sont assurés, et la sécurité est tout juste en dessous de celle des bons du trésor sans risque.

Facteurs clés de performance

La notation est basée sur les facteurs positifs suivants :

- Des efforts notables enregistrés sur le Plan stratégique 2021-2025 ;
- Un maintien de l'aptitude à diversifier ses ressources ;
- Une progression des indicateurs de performance, en tenant compte de la réserve latente ;
- Une intensification des actions de recouvrements, permettant de réduire le coût du risque.

Les principaux facteurs de fragilité de la notation sont les suivants

- Un secteur qui demeure concurrentiel, et dominé par les banques ;
- Une exploitation impactée par le renchérissement du coût des ressources ;
- Des augmentations successives du prix du carburant impactant négativement les acteurs du secteur du transport, principaux clients de Alios Finance Cameroun ;
- Un environnement sociopolitique et sécuritaire fragile.

Annexe 1 - Notation financière ALIOS FINANCE CAMEROUN

ALIOS jouit d'un profil de risque acceptable sur la période allant de juin 2024 à mai 2025. Le renouvellement de la notation financière d'ALIOS par BLOOMFIELD INVESTMENT CORPORATION est en cours.

ALIOS
FINANCE
CAMEROUN